MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 860 **11 avril 2013**

SOMMAIRE

A & AHDP S.A. 41276
Actor HoldCo S.à r.l. 41277
AdB, Almanach de Bruxelles 41277
Advanced Financial Solutions S.A. 41275
AES Principal Fund SICAV-SIF 41275
AES Principal Fund SICAV-SIF 41276
Alior Lux Sàrl 41276
Alpstar Capital Europe GP S. à r.l. 41273
Altheys S.à r.l. 41277
AMS Corporate Services Limited 41234
Ancelux Topco S.C.A. 41234
Antin Infrastructure Luxembourg VIII ... 41273
Apadana S.à r.l. 41277
Apostrophe Finance S.A. 41278
Artisanat Toitures Theisen-Lambert S.A. 41274
ATLA s.à.r.l. (Atelier Thill-Lentz, Asselborn) 41278
Belair-Immo S.A. 41272
B.E.L.L.G. 41278
Belrose Properties 41278
Berkeley 2 S.à r.l. 41279
Beweco EMB Invest SA 41280
Compagnie Luxembourgeoise de Chaudronnerie et de Tuyauterie, en abrégé CLCT S.A. 41274
Costa Real Properties S.A. 41280
Danissa S.A. 41280
Ferd Roob S.à r.l. 41275
Gant International S.à r.l. 41275
Highvale Power Luxembourg Branch 41280
J2C Investments S.A. 41273
La Porte du Bengale S.à r.l. 41279
Lufthansa Cargo AG 41275
OSMP Holding S.A. 41278
PC Tools Sàrl 41274
PH Bati-Import S.A. 41279
Société Générale de Bâtiment 41279
Spinta Investments S.à r.l. 41274
Symantec Software (Luxembourg) S.à r.l. 41271
Vakraly S.A. 41271
Valad REIM Luxembourg S.à r.l. 41271
veNova S.A. 41277
VF Investments S.à r.l. 41272
WealthCap S.A. SICAV-SIF 41272
Whisk Group International S.à r.l. 41273
WM Limestone (Luxembourg) S.à r.l. 41272

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

AMS Corporate Services Limited, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 175.506.

—

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

AMS Corporate Services Limited (précédemment AMS Trustees) c'est une société inscrite en Angleterre en tant que société à responsabilité limitée (private limited company) le 24 mars de 1999 aupres de Companies House, le registraire des entreprises pour l'Angleterre et le Pays de Galles, sous le nom de "AMS Corporate Services Limited" est le numéro d'entreprise "3740372".

AMS Corporate Services souhaite ouvrir une succursale de la société mère à Luxembourg, à l'adresse de rue Louvigny no 26 L-1946. La succursale luxembourgeoise d'AMS Corporate Services Limited agira comme bureau de liaison pour explorer et comprendre le climat des affaires et d'investissement à Luxembourg. La dudit succursale luxembourgeoise fera la promotion de la collaboration à caractère financière entre la société mère / sociétés du groupe et des sociétés à Luxembourg. La dudit succursale agira comme canal de communication entre la société mère / sociétés du groupe et des sociétés luxembourgeoises.

Mon. David Griffiths est directeur de la société mère en Angleterre. Mon. David Griffiths sera également directeur général et représentant permanent de la succursale de luxembourgeoise, avec pouvoir de signature, conformément aux résolutions approuvés par la société mère le 30 janvier de 2013, dont une copie est ajoutée ci jointe.

Le 27 février 2013.

Référence de publication: 2013029588/22.

(130035611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Ancelux Topco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 174.036.

—

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth of December.

Before the undersigned Maître Carlo WERSANDT, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Ancelux Topco S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, residing in Luxembourg, dated 7 December 2012, whose articles of incorporation (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Articles have been amended for the last time on 27 December 2012.

The extraordinary general meeting of the Company (the "Meeting") elected as chairman, Mr. Christian DOSTERT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the Meeting elected as scrutineer Mrs. Alexia UHL, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The office of the Meeting having thus been constituted, the chairman requested the notary to act that:

The names of the shareholders present at the meeting or represented at the meeting by proxies (together the "Appearing Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list at the end of these minutes. This attendance list has been signed ne varietur with the proxy forms by the shareholders represented at the Meeting by proxies, the notary, the chairman, the scrutineer and the secretary.

The attendance list shows that the Appearing Shareholders holding all of the 100 unlimited shares, 3,551,382 ordinary shares, 3,551,382 class A1 shares, 3,551,382 class A2 shares, 3,551,382 class A3 shares, 3,551,382 class A4 shares, 3,551,382 class A5 shares, 3,551,382 class A6 shares and 3,551,382 class A7 shares, representing the whole share capital of the Company are present at the Meeting or represented at the Meeting by proxies. All the Appearing Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The Meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

The agenda of the meeting is the following (capitalised terms used but not defined herein shall have the meaning ascribed to them in the Articles):

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand eight hundred eighty-nine US Dollars and forty-four cents (USD 35,889.44) so as to raise it from its present amount of USD two hundred eighty-four thousand one hundred eleven US Dollars and fifty-six cents (USD 284,111.56) to three hundred twenty thousand and one US Dollars (USD 320,001.-) by the issue of four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(448,618) non redeemable ordinary shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A1 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A2 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A3 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A4 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A5 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A6 shares, and four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0.01 and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares"), each of such New Shares being paid up partly by way of contribution in kind and partly by way of contribution in cash, together with a share premium in a total amount of sixty-nine millions four hundred eighty-six thousand five hundred and five US Dollars and eighty-two cents (USD 69,486,505.82).

2. Decision to insert an authorised capital clause of an amount of USD 90,000,000.- so as to allow the Manager to issue new Shares (as defined in the Articles) and instruments and to increase the share capital within the limits of the authorized capital in one or several instalments and to grant to the Manager the right to increase the share capital by limiting and cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders.

In relation to the introduction of the authorised capital clause in the Articles, acknowledgment and approval of the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the Law, on the authorisation to be given to the Manager by the shareholders to limit or cancel the preferential rights to subscription of the existing shareholders with respect to the future increases of the subscribed share capital of the Company, within the framework of the authorised capital clause.

3. Amendment of article 5 of the Articles to reflect the share capital increase and the introduction of an authorized capital clause in the Articles.

4. Decision to fully restate the Articles.

After deliberation, the Shareholders pass the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand eight hundred eighty-nine US Dollars and forty-four cents (USD 35,889.44) so as to raise it from its present amount of USD two hundred eighty-four thousand one hundred eleven US Dollars and fifty-six cents (USD 284,111.56) to three hundred twenty thousand and one US Dollars (USD 320,001.-) by the issue of four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) non redeemable ordinary shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A1 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A2 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A3 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A4 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A5 shares, four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A6 shares, and four hundred forty-eight thousand six hundred eighteen (448,618) redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0.01 and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares"), each of such New Shares being paid up partly by way of contribution in kind and partly by way of contribution in cash, together with a share premium in a total amount of sixty-nine millions four hundred eighty-six thousand five hundred and five US Dollars and eighty-two cents (USD 69,486,505.82).

Subscription and Payment

- Anvil MIV LLC declares to subscribe to 126,014 non redeemable ordinary shares, 126,014 redeemable class A1 shares, 126,014 redeemable class A2 shares, 126,014 redeemable class A3 shares, 126,014 redeemable class A4 shares, 126,014 redeemable class A5 shares, 126,014 redeemable class A6 shares and 126,014 redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0.01 which have been fully paid up as follows:

* an amount of USD 5,192,610.70 has been paid up by a contribution in cash (the "Contribution in Cash"); and

* an amount of USD 14,338,112.- has been paid up by a contribution in kind, consisting of 448,066 shares held by Anvil MIV LLC in Ancestry.com Inc., a Delaware corporation, representing a contribution of an aggregate amount of USD 14,338,112.- (the "Contribution in Kind 1").

The total amount of the Contribution in Cash and the Contribution in Kind 1 amounting to USD 19,530,722.70 is allocated as follows: USD 10,081.12 to the share capital of the Company and USD 19,520,641.58 to the share premium account of the Company.

- Spectrum Equity Investors V, L.P. declares to subscribe to 321,088 non redeemable ordinary shares, 321,088 redeemable class A1 shares, 321,088 redeemable class A2 shares, 321,088 redeemable class A3 shares, 321,088 redeemable class A4 shares, 321,088 redeemable class A5 shares, 321,088 redeemable class A6 shares and 321,088 redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0.01, which have been fully paid up by a contribution in kind, consisting of 1,555,156 shares held by Spectrum Equity Investors V, L.P. in Ancestry.com Inc., a Delaware corporation, representing a contribution of an aggregate amount of USD 49,756,711.72 (the "Contribution in Kind 2").

The total amount of the Contribution in Kind 2 is allocated as follows: USD 25,687.04.- to the share capital of the Company and USD 49,731,024.68 to the share premium account of the Company.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. declares to subscribe to 1,516 non redeemable ordinary shares, 1,516 redeemable class A1 shares, 1,516 redeemable class A2 shares, 1,516 redeemable class A3 shares, 1,516 redeemable class A4 shares, 1,516 redeemable class A5 shares, 1,516 redeemable class A6 shares and 1,516 redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0.01, which have been fully paid up by a contribution in kind, consisting of 7,344 shares held by Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. in Ancestry.com Inc., a Delaware corporation, representing a contribution of an aggregate amount of USD 234,960.84 (the "Contribution in Kind 3").

The total amount of the Contribution in Kind 3 is allocated as follows: USD 121.28 to the share capital of the Company and USD 234,839.56 to the share premium account of the Company.

The proof of the existence and value of the Contribution in Cash is produced to the undersigned notary.

The aggregate value of the Contribution in Kind 1, the Contribution in Kind 2 and the Contribution in Kind 3 has been calculated and evaluated at USD 64,329,784.56 on the basis of a report from a certified external auditor, FPS Audit S.à r.l., with registered office in L-1026 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, dated 28 December 2012, certifying the valuation of the Contribution in Kind 1, the Contribution in Kind 2 and the Contribution in Kind 3 as of 28 December 2012 (the "Valuation Report").

The conclusion of such report is the following:

Conclusion

"Based on the verification procedures applied as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the total amount of the contribution in cash plus the contribution in kind amounting to USD 69 522 395,26 (USD 35 889,44 being allocated to the capital increase and USD 69 486 505,82 being allocated to the share premium) does not correspond at least in number and nominal value of the 448 618 non redeemable ordinary shares, 448 618 redeemable class A1 shares, 448 618 redeemable class A2 shares, 448 618 redeemable class A3 shares, 448 618 redeemable class A4 shares, 448 618 redeemable class A5 shares, 448 618 redeemable class A6 shares, and 448 618 redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0,01 shares with a nominal value of USD 0,01 each to be issued together with share premium amounting to USD 69 486 505,82.

At the end of the transaction, the share capital will amount to USD 320 001,00 and will be divided as follows:

- 100 unlimited shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new ordinary shares with a nominal value of USD 0,01 each.
- 4 000 000 new A1 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A2 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A3 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A4 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A5 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A6 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A7 shares with a nominal value of USD 0.01 each.

This report is produced solely for the purposes of meetings and should not be used for any other purpose without our express written consent. It is intended solely for the capital increase of the Company and Shareholders of the Company and may not be translated, summarised, disclosed, published or transmitted electronically without our prior consent, save to the auditors and lawyers of the Company."

A copy of the Valuation Report after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Consequently, hereafter the Shareholders, Anvil MIV LLC, Spectrum Equity Investors V, L.P. and Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. shall hereafter be jointly referred to as the "Shareholders" of the Company.

Second resolution

The Shareholders resolve to insert an authorised capital clause of an amount of USD 90,000,000.- so as to allow the Manager to issue new Shares (as defined in the Articles) and instruments and to increase the share capital within the limits of the authorized capital in one or several installments and to grant to the Manager the right to increase the share capital by limiting and cancelling the preferential subscription rights of the existing shareholders.

In relation to the introduction of the authorised capital clause in the Articles, the Shareholders acknowledge and approve the special report of the Manager foreseen by Article 32-3 (5) of the Law, on the authorisation to be given to the Manager by the shareholders to limit or cancel the preferential rights to subscription of the existing shareholders with respect to the future increase of the subscribed share capital of the Company, within the framework of the authorised capital clause.

Third resolution

As a consequence of and in order to reflect the above mentioned resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5 of the Articles, which shall now read as set out under the fourth resolution.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Fourth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Articles in the form as follows:

"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Corporate Form and Name.

1.1 This document constitutes the articles of incorporation of Ancelux Topco S.C.A. (the "Company"), a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg ("Luxembourg Law") including the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law") and by its articles of incorporation as amended from time to time (the "Articles") and any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders (as defined hereinafter) from time to time.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 The Manager (as defined hereinafter) is authorised to change the address of the Company inside the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager.

3. Objects.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or derivative instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.2 The Company may from time to time borrow in any form (and in any event by public or private placement), and draw, make, accept, endorse, execute and issue promissory notes, warrants, bonds, debentures, preferred equity certificates and other negotiable or non-negotiable instruments convertible or not, and evidence of indebtedness.

3.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other entity or person, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose including without limitation the acceptance of a mandate of liquidator in respect of any company of the group to which the Company belongs.

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at three hundred twenty thousand and one US Dollars (USD 320,001.-) divided into:

- one hundred (100) unlimited shares (the "Unlimited Shares"),
- four million (4,000,000) ordinary non-redeemable shares (the "Ordinary Shares"),
- four million (4,000,000) redeemable class A1 shares,
- four million (4,000,000) redeemable class A2 shares,
- four million (4,000,000) redeemable class A3 shares,
- four million (4,000,000) redeemable class A4 shares,
- four million (4,000,000) redeemable class A5 shares,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- four million (4,000,000) redeemable class A6 shares, and

- four million (4,000,000) redeemable class A7 shares.

All class A1 to class A7 shares are referred to as the "Special Shares", with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) per share, fully paid up. The Special Shares and the Ordinary Shares are hereinafter referred to as the "Capital Shares."

5.2 The subscription to, holding or transfer of Ordinary Shares cannot be done without subscribing for, holding or transferring at the same time a proportional amount of Special Shares (i.e. stapling of the Ordinary and the Special Shares, except upon the redemption and cancellation of Special Shares) to the same subscriber or transferee.

5.3 The un-issued but authorized share capital of the Company is set at ninety million United States Dollars (USD 90,000,000.-).

5.3.1 The un-issued but authorized share capital of the Company may be increased or reduced by a Shareholders' Resolution adopted in the manner required for amending the Articles.

5.3.2 Subject to relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time, the provisions of article 5.5.5 and within the limits of the authorized share capital set out in the present article, the Manager is authorized and empowered to (i) realize any increase of the share capital or equity of the Company with or without the issuance of new Capital Shares, it being understood that the Manager is authorized to issue such new shares in one or several issues and that the Manager is free to determine in relation to each issue which class(es) of new shares such issue will relate to and (ii) issue bonds, preferred equity certificates, warrants, options or other instruments convertible, exchangeable or exercisable into shares and to issue shares further to the conversion or exercise of the above mentioned instruments, it being understood that if such instruments are issued during the period set forth in article 5.3.5 below, the shares upon the conversion or exercise of such instruments may be issued after the expiry of said period, it being understood that the Manager is authorized to issue such new shares in one or several issues and that the Manager is free to determine in relation to each issue which class(es) of new shares such issue will relate to.

5.3.3 Subject to relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time, the shares and the instruments to be issued in accordance with the provisions of article 5.3.2 may be paid up through contributions in cash or in kind, by the incorporation of reserves, issue premiums or retained earnings, including in the three latter cases in favor of new shareholders. The shares to be issued in accordance with the provisions of this article 5.3 may be issued with or without share premium, it being understood that (i) such shares shall not be issued at a price below their nominal value and (ii) if the consideration payable to the Company for such newly issued shares exceeds their nominal value, the excess is to be treated as share premium in respect of such shares in the books of the Company.

5.3.4 The Manager is specially authorized to issue such shares and, where applicable, the instruments to be issued in accordance with the provisions of this article 5.3 without reserving (i.e. by cancelling or limiting) for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for such shares as set forth in article 5.5.5 and the relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

5.3.5 The authorization will expire on the fifth anniversary of the date of publication in the Luxembourg official gazette of the minutes of the general meeting held on 28 December 2012 and can be renewed in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that the Manager can proceed to an increase of share capital or issue of the above mentioned instruments as of date of the shareholder's meeting adopting this clause, i.e. 28 December 2012.

5.3.6 The Manager is authorized to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares (referred to in this article 5.3) and, if applicable, the duration, amortization, other rights (including early repayment), interest rates, conversion rates and exchange rates of the aforesaid instruments (referred to in this article 5.3) as well as all the other conditions and terms of such instruments including as to their subscription, issue and payment subject to relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

5.3.7 The Manager is authorized to do all things necessary to amend articles 5.1 and 5.3 of the present Articles in order to record the change of issued and authorized share capital following any increase pursuant to the present article. The Manager is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the 1915 Law. Furthermore, the Manager may delegate to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions, conversions or exchanges and receiving payment for shares, bonds, preferred equity certificates, warrants, options or instruments and to do all things necessary to amend article 5 of the present Articles in order to record the change of issued and authorized share capital following any increase pursuant to the present article.

5.4 The capital of the Company may be increased or reduced by a Shareholders' Resolution adopted in the manner required for amendment of these Articles and the applicable legal provisions and subject to the provisions of these Articles and the relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

5.5 Preemptive Rights.

Subject to the provisions which may be contained in a Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5.5.1 If the Company proposes to issue new Capital Shares to, or to enter into any Contract relating to the issuance of any new Capital Shares with, any person, the Company shall deliver to each Shareholder (a "Participating Shareholder") a written notice (the "Offer Notice") of such proposed issuance at least twenty (20) Business Days prior to the date of the proposed issuance (the period from the effectiveness of the Offer Notice until the date of such proposed issuance, the "Subscription Period"). The Offer Notice shall include the material terms and conditions of the issuance, including, to the extent applicable, (i) the amount, kind and terms of the new Shares to be included in the issuance, (ii) the maximum and minimum price of the new Shares to be included in the issuance, (iii) the name and address of the proposed purchaser and (iv) the proposed issuance date, if known.

5.5.2 Each Participating Shareholder shall have the option, exercisable at any time during the first ten (10) Business Days of the Subscription Period by delivering an irrevocable written notice to the Company and on the same terms and conditions as those of the proposed issuance of such new Shares to irrevocably subscribe for up to such number or amount, as applicable, of new Shares included in the proposed issuance as is equal to the product of (A) the number or amount of any such additional new Capital Shares to be issued and (B) a fraction the numerator of which is the number of Capital Shares owned by such Participating Shareholder and the denominator of which is the total number of Capital Shares owned by all Participating Shareholders (such fraction, the "Preemptive Percentage"). Each Participating Shareholder who does not exercise any portion of such option in accordance with the above requirements shall be deemed to have waived all of such Participating Shareholder's rights with respect to such issuance, but not with respect to any future issuance. In the event that any Participating Shareholder elects to purchase less than its aggregate Preemptive Percentage of the new Capital Shares, the Company shall deliver to each Participating Shareholder (other than declining Participating Shareholders) a written notice thereof not later than the fifteenth (15th) Business Day of the Subscription Period, including the number or amount, as applicable, of new Capital Shares which were declined to be purchased by such declining Participating Shareholder(s), and, prior to the expiration of the Subscription Period, each other Participating Shareholder may subscribe for such declined new Capital Shares; provided, that in the event that the number of such declined new Capital Shares so subscribed for is greater than the aggregate number of declined new Capital Shares, each Participating Shareholder subscribing for such declined new Capital Shares shall be entitled to subscribe for an amount of declined new Capital Shares proportionate to such Participating Shareholder's Preemptive Percentage of such declined new Capital Shares relative to the Preemptive Percentages of all other Participating Shareholders subscribing for such declined new Capital Shares, or as those other Participating Shareholders may otherwise agree.

5.5.3 If at the end of 120 days after the date of the effectiveness of the Offer Notice as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals, the Company has not completed the issuance, each Participating Shareholder shall be released from such Participating Shareholder's obligations under the written commitment, the Offer Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate notice to be furnished, and the terms and provisions of this article 5.5 shall be separately complied with, in order to consummate such issuance.

5.5.4 Each Participating Shareholder shall take or cause to be taken all such reasonable actions as may be necessary or reasonably desirable in order expeditiously to consummate each issuance pursuant to this article 5.5. Notwithstanding the requirements of this article 5.5, if the Manager reasonably determines that there is a substantial and urgent need of the Company to issue new Shares that would otherwise be subject to this article 5.5 prior to having complied with the provisions of this article 5.5, the Company may issue such new Capital Shares without first complying with the provisions of this article 5.5; provided, that within thirty (30) days after such issuance, the Company, offers each Participating Shareholder the opportunity to purchase its Preemptive Percentage of the aggregate number of new Capital Shares and other securities issued to the Participating Shareholders pursuant to this provision by sending written notice to the Participating Shareholder, which notice shall contain the information required under article 5.5.1. In the event of an offer made by the Company pursuant to this article 5.5.4, the timing and procedures for the exercise and consummation of such offer shall be the same as those set forth in this article 5.5 with appropriate modifications to reflect the post-issuance delivery of the notice as contemplated in this article 5.5.4.

5.5.5 The provisions of this article 5.5 shall not apply to the following issuances by the Company as applicable:

(a) issuances made by the Company on the date hereof;

(b) issuances of other securities to officers or directors of the Company or any Subsidiary of the Company that are issued on the same basis as issued to the Investors;

(c) issuances promptly following 28th December 2012 to Chizen Family Investment Partnership, L.P. or its Affiliates, with an aggregate value not exceeding USD 2,500,000 and on the same basis as issued to the Shareholders;

(d) issuances of Unlimited Shares to the Manager;

(e) upon the exercise of options, warrants or other convertible securities previously issued or granted in compliance with this article 5.5;

(f) pursuant to any employee incentive plan or similar benefit program or agreement of the Company or any Subsidiary of the Company approved by the Manager or the relevant governing body of such Subsidiary of the Company;

(g) as consideration to any person that is not an Affiliate of any Shareholder or the Company or any of its subsidiaries in any direct or indirect acquisition, merger or similar transaction;

(h) as consideration to any person that is not an Affiliate of any Shareholder or the Company or any of its subsidiaries in a joint venture or any other strategic transaction;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(i) to financial institutions, commercial lenders, broker/finders or any similar party, or their respective designees, in connection with the incurrence or guarantee of indebtedness by the Company, the Manager or any Subsidiary of the Company;

(j) in connection with an IPO;

(k) in connection with a dividend, distribution or any subdivision or combination of securities effected on a pro rata basis with respect to all holders of the affected class of equity interests; and

(l) of any securities of a Subsidiary of the Company to the Company or any other Subsidiary of the Company.

5.6 The share capital of the Company may be reduced by the cancellation of one or more entire classes of Special Shares through the repurchase and cancellation of all the Special Shares in issue in such class(es), in accordance with the provisions as set out in these articles 5.6 to 5.7 included. In the case of repurchases and cancellations of classes of Special Shares such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order (starting with the class A7 shares).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Special Shares, such class of Special Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of Special Shares of the repurchased and cancelled class of Special Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Special Share of the relevant class held by them and repurchased and cancelled.

The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Special Shares in issue in the class of Special Shares to be repurchased and cancelled.

5.7 The "Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the class of Special Shares so redeemed and cancelled, being an amount calculated at the relevant point in time as the lesser of (i) the profits of the Company and (ii) all amounts available for distribution, it being understood that the Manager may determine that the Total Cancellation Amount is an amount ranging between those two thresholds. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Manager on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of article 26. The Total Cancellation Amount for each relevant class of Special Shares shall never be higher than the Available Amount of the relevant class at the time of the redemption and cancellation of the relevant class of Special Shares. Upon the repurchase and cancellation of the Special Shares of the relevant class of Special Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purposes of these Articles, the following words shall have the following definitions:

"Available Amount" means in relation to the relevant class of Special Shares the total amount of net profits attributable to that class of Special Shares (subject to the provisions of article 26) (including carried forward profits), to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to article 26 at such time, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Special Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the amount available for distribution in accordance with the law but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Manager set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PR)

Whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits attributable to the class of Special Shares in accordance with the provisions of article 26 (including carried forward profits as determined for the relevant class of class of Special Shares in accordance with the provisions of article 26);

P = freely distributable share premium and reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Special Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law;

L = losses (including carried forward losses (if any);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles;

PR = sums set aside to cover running costs of the Company in the reasonable opinion of the Manager.

- "Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per Special Share within the relevant class to be paid to the holders of such shares calculated in accordance with article 5.6.

- "Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

- "Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

5.8 Leaver provisions

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5.8.1 Upon any termination of employment of an Executive, the Company shall have a call right with respect to all (but not less than all) of the Capital Shares held by the MIV on behalf of such Executive, other than any Rollover Shares held by the Company's Chief Executive Officer or Chief Financial Officer. The Company's call right may be exercised by the payment of a single cash lump sum (x) within 210 days following the later of such termination of employment or the last date on which the Executive acquired New Plan Shares, or (y) if later than the date determined pursuant to the foregoing clause (x), the 10 th day following the determination of FMV relevant to such proposed repurchase.

The call price with respect to any Rollover Shares will equal FMV as of the date of the Executive's termination of employment.

The call price with respect to New Plan Shares will equal FMV as of the date of the Executive's termination of employment, provided that in the case of termination for Cause or a voluntary resignation by an Executive without Good Reason within two years following Closing, the call price will be the lesser of FMV as of the date of the Executive's termination of employment and the original purchase price paid by the Executive for the applicable securities.

5.8.2 If the payment by the Company or the MIV in connection with the exercise of a call right is prohibited by the terms of the Company or any subsidiary's credit facility, at the Executive's election, (i) the Company will provide the Executive with a promissory note providing for payment of the call price with market interest at such time as the repurchase would be permitted but no later than three years or (B) the Executive may retain the Capital Shares until such time as the repurchase would be permitted, in which case the Company's repurchase price will be based on FMV at the time of such repurchase.

5.8.3 Upon the Company's exercise of a call right, any Executive resident in California shall enter into an agreement prohibiting the Executive from directly or indirectly engaging in any business activity that is competitive with the Group for the 2 year period following the closing of such call.

5.8.4 To the extent MIV receives proceeds from the Company's exercise of any such call right, it will distribute them to the Executive on whose behalf it holds the relevant Capital Shares as promptly as practicable.

For the purpose of this article 5 and article 6 (where applicable):

"Cause" means, (x) in the case of Executive who is party to an employment agreement with any member of the Group, the meaning given to such term in such employment agreement, or (y) in the case of an Executive who is not subject to an employment agreement, the Executive's having engaged in any of the following: (A) wilful misconduct or gross negligence in the performance of any of his duties to the Group, which, if capable of being cured, is not cured to the reasonable satisfaction of the Manager within 30 days after the Executive receives from the Manager written notice of such wilful misconduct or gross negligence; (B) intentional failure or refusal to perform reasonably assigned duties by the Manager, which is not cured to the reasonable satisfaction of the Manager within 30 days after the Executive receives from the Manager written notice of such failure or refusal; (C) any indictment for, conviction of, or plea of guilty or nolo contendere to, (1) any felony (other than motor vehicle offenses the effect of which do not materially affect the performance of the Executive's duties) or (2) any crime (whether or not a felony) involving fraud, theft, breach of trust or similar acts, whether of the United States or any state thereof or any similar foreign law to which the Executive may be subject; or (D) any wilful failure to comply with any written rules, regulations, policies or procedures of the Employer which, if not complied with, would reasonably be expected to have a material adverse effect on the business or financial condition of the Group, which in the case of a failure that is capable of being cured, is not cured to the reasonable satisfaction of the Manager within 30 days after the Executive receives from the Manager written notice of such failure. If the Group terminates the Executive's employment for Cause, the Manager shall provide written notice to the Executive of that fact on or before the termination of employment. However, if, within 60 days following the termination, the Group first discovers facts that would have established "Cause" for termination, and those facts were not known by the Group at the time of the termination, then the Manager may provide Executive with written notice, including the facts establishing that the purported "Cause" was not known at the time of the termination, in which case the Executive's termination of employment will be considered a for Cause termination.

"Closing" shall mean the closing of the transactions contemplated that certain Agreement and Plan of Merger, dated as of October 21, 2012 by and among Global Generations International Inc., Global Generations International Inc., and Ancestry.com Inc.

"Control" shall mean with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person and (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of this Agreement, a fund advised or managed directly or indirectly by a Person shall also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing).

"Employer" shall mean, with respect to any Executive, the member of the Group that employs the Executive.

"Executive" means each member of Management.

"FMV" shall mean the Fair Market Value of the applicable Capital Shares as determined by the Supervisory Board in its good faith discretion without regard to any discounts for minority ownership or additional lack of marketability discounts, other than the discount applied by the Supervisory Board in determining the value of the Company as a whole.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

In case the Company's Chief Executive Officer or Chief Financial Officer disputes a determination of FMV, then FMV will be determined by an independent appraiser selected by the Manager in good faith, that has not performed appraisal or similar services for the Manager or an Affiliate of the Manager within the preceding three years, and is reasonably acceptable to the Company's Chief Executive Officer or Chief Financial Officer, if applicable. The costs of such appraisal shall be borne by the Company.

"Good Reason" means, (x) in the case of Executive who is party to an employment agreement with any member of the Group, the meaning given to such term in such employment agreement, or (y) in the case of an Executive whois not subject to an employment agreement, the occurrence of any of the following events, without the express written consent of the Executive, unless such events are fully corrected in all material respects by the Employer within 30 days following written notification by the Executive to the Employer of the occurrence of one of the reasons set forth below: (i) material diminution in the Executive's base salary or target bonus opportunity; (ii) material diminution in the Executive's duties, authorities or responsibilities (other than temporarily while physically or mentally incapacitated or as required by applicable law); or (iii) relocation of the Executive's primary work location that results in the Executive's one-way commute increasing by more than 50 miles from its then current location. The Executive must provide the Employer with a written notice detailing the specific circumstances alleged to constitute Good Reason within 90 days after first becoming aware of the occurrence of such circumstances, and actually terminate employment within 30 days following the expiration of the Employer's 30-day cure period described above.

"Group" shall mean the Manager, the Company and the Company's direct and indirect subsidiaries.

"Management" means such current and future senior management and other employees of the Group as designated by the Manager.

"MIV" means Anvil MIV LLC.

"New Plan Shares" means Capital Shares that are held by the MIV on behalf of an Executive which Capital Shares were acquired by the Executive under the equity compensation plan of the Company first established after Closing.

"Person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

"Rollover Shares" means Capital Shares that are held by the MIV and that are not New Plan Shares.

"Subsidiary" shall mean a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

5.9 Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Share shall be allocated to a premium reserve(s), not reserved to specific class of Shares or to the holder of the shares in relation to which it has been paid. Such premium reserve(s) shall be freely distributable by the Company.

5.10 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing shares in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more reserve accounts. Decisions as to the use of any such reserve accounts are to be taken by the Shareholder(s) or the Manager as the case may be, subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, reserve any amount contributed to the contributor.

5.11 In these Articles:

5.11.1 The "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares;

5.11.2 The "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Shares; and

5.11.3 The "Limited Shareholders" means the holders of the Special Shares and the Ordinary Shares.

6. Shares.

6.1 The Shares shall be in registered form.

6.2 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at its registered office. The register will contain, among other things, the name of each Shareholder, its address, the number and class of Shares owned and the paid up amount of each Share.

6.3 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.4 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law, these Articles and provided that any transfer of the Unlimited Shares must also comply with article 5.2 and article 6.6.

6.6 Any transfer of the Unlimited Shares shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions adopted in the manner required by the Articles:

6.6.1 approving the transfer; and

6.6.2 amending these Articles to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Shares by the transferee.

6.7 General restrictions on Transfer.

6.7.1 Subject to relevant provisions of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time, a Shareholder (other than the Permira Funds) may Transfer its Shares only as follows:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(a) Subject to article 6.10, to an Affiliate of such Shareholder, but only for so long as such person remains an Affiliate of such Shareholder (and at any time in which such Affiliate is no longer an Affiliate of such Shareholder, the Transferred Shares shall be deemed to be Transferred back to the Shareholder); provided, that any such Transfer to an Affiliate of a Shareholder shall not be permitted hereunder if such Transfer would directly or indirectly transfer any of the underlying economic interest in the Shares to a non-Affiliate;

(b) Pursuant to, and in accordance with, tag along provisions and drag along provisions of these Articles;

(c) During the period beginning on the consummation of an IPO and ending on the later of (x) the second anniversary of an IPO and (y) the fourth anniversary of the Effective Time (the later of (x) and (y), the "Restriction End Date"), subject to these Articles and any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time: (A) in a public offering of equity securities or (B) pursuant to sales in accordance with Rule 144 under the US Securities Act of 1933, as amended from time to time, and any successor statute thereto and the rules and regulations of the Securities and Exchange Commission promulgated thereunder;

(d) Following the Restriction End Date, subject to articles 6.7.3 through 6.7.7 and article 6.10, pursuant to any Transfers permitted by applicable securities laws;

(e) Subject to articles 6.7.2 through 6.7.7 and article 6.10, at any time following the tenth anniversary of the Effective Time; or

(f) Solely with respect to the Spectrum Funds and subject to article 6.10, at any time following the third anniversary of the Effective Time.

6.7.2 If any Shareholder proposes to Transfer any Shares to a transferee prior to the Restriction End Date (other than transfers pursuant to, and in accordance with articles 6.8, 6.9 or 6.10), such Shareholder shall furnish a written notice to the Manager at least five (5) Business Days prior to such proposed Transfer. Such notice shall set forth the principal terms of the proposed Transfer, including (A) the number of Shares to be Transferred, (B) the purchase price for the Shares to be Transferred or the formula by which such price is to be determined and (C) the name and address of the prospective transferee.

6.7.3 No issuance of Shares shall be permitted and no Shareholder shall be permitted to Transfer Shares, in each case, unless such issuance or Transfer is, in addition to any other requirements set forth in these Articles, in compliance with Luxembourg Law.

6.7.4 Each Shareholder may Transfer Shares only in strict compliance with all applicable terms of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time, and, to the fullest extent permitted by Luxembourg Law, any purported Transfer of Shares by a Shareholder that does not so comply with all applicable terms of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer or otherwise reflect such Transfer in its share register.

6.7.5 Any Transfer by a Shareholder of Shares made in accordance with any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time shall be effected by such documents and instruments as are necessary to comply with Luxembourg Law.

6.7.6 Any Transfer of Shares pursuant to the terms of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time shall, to the extent applicable to such Shareholder and subject to the limitations on ownership set forth in any management agreement that may be entered into concerning the Manager from time to time, be accompanied by a proportionate Transfer of the Manager Shares held by such Shareholder (or its Affiliates), if any, pursuant to any management agreement that may be entered into concerning the Manager from time to time. Any such Transfer by a Shareholder of Shares which is not accompanied by a Transfer of a proportionate amount of Manager Shares held by such Shareholder (or its Affiliates), if any, shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer or otherwise reflect such Transfer in its share register.

6.7.7 Any Transfer of Shares pursuant to the terms of any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time shall, in all cases only be made by a proportionate Transfer of each other class of Shares and any such Transfer by any Shareholder made in violation of the foregoing shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Transfer and shall not effect any such purported Transfer or otherwise reflect such Transfer in its share register.

6.7.8 Subject to article 6.6, the Unlimited Shares held by the Manager may only be Transferred to any party approved by the affirmative vote of three-fourths of the Shares held by all of the Shareholders; provided, that such majority shall include the Permira Funds. Any such transferee shall automatically and simultaneously with such Transfer be admitted as an additional or substitute manager.

6.7.9 No Shareholder shall directly or indirectly (i) permit the Transfer of any interest in such Shareholder (whether through Transfers or issuances of its own equity, Transfers by operation of Law by merger or consolidation of such holder into another entity or dissolution or liquidation of such Shareholder) or (ii) seek to avoid the provisions of these Articles by issuing, or permitting the issuance of, any direct or indirect equity or other beneficial interest in such Shareholder, in any such case in a manner which would fail to comply with this article 6 if such Shareholder had Transferred Shares

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

directly, unless such Shareholder first complies with the terms of the Articles (but excluding any Transfer of an interest in an Shareholder in which the ultimate parent company of the relevant Shareholder does not change).

6.8 Tag-Along Rights.

6.8.1 Except as part of a Drag-Along Sale in which the Drag-Along Sellers require the other Shareholders to sell or otherwise Transfer their Capital Shares to the proposed transferee in accordance with article 6.9, none of the Permira Funds (the "Tag-Along Sellers") shall sell or otherwise effect a sale or other Transfer of all or any number of its Capital Shares to a third party transferee (a "Tag-Along Sale") unless the terms and conditions of such Transfer include an offer, on the same terms and conditions, and in the same proportion, as the offer by the proposed third party transferee (the "Proposed Transferee") to the Tag-Along Sellers, to each Shareholder who is not a Tag-Along Seller or the Proposed Transferee (collectively, the "Tag Offerees"), to include at the option of each Tag Offeree, in the sale or other Transfer to such Proposed Transferee, a number of Capital Shares owned by each Tag Offeree determined in accordance with this article 6.8.

6.8.2 The Tag-Along Sellers shall cause such Proposed Transferee offer to be reduced to writing (which writing shall include an offer to purchase or otherwise acquire Capital Shares from the Tag Offerees as required by this article 6.8) and shall send written notice of such third party offer (the "Tag-Along Notice") at least twenty (20) Business Days prior to the anticipated consummation of such Tag-Along Sale to each of the Tag Offerees and the Company in the manner specified herein, which Tag-Along Notice will include:

(a) the material terms and conditions of the proposed Transfer, including (A) the name and address of the Proposed Transferee, (B) the proposed amount and form of consideration, (C) the number and type of Capital Shares proposed to be sold and (D) the fraction, expressed as a percentage, determined by dividing (x) the number of Capital Shares to be purchased from the Tag-Along Sellers by (y) the total number of Capital Shares held by the Tag-Along Sellers (the "Tag-Along Sale Percentage"); and

(b) an invitation to each Tag Offeree to make an offer (the "Tag-Along Right", and the Tag Offerees who elect to make such offer, the "Tagging Holders") to include in the Tag-Along Sale to the Proposed Transferee Capital Shares held by such Tagging Holders (which in no event shall exceed the Tag-Along Sale Percentage of the total number of Capital Shares held by such Tagging Holder). The Tag-Along Sellers shall deliver or cause to be delivered to each Tagging Holder copies of all transaction documents relating to the Tag-Along Sale promptly as such documents become available.

6.8.3 Each Tagging Holder must exercise the Tag-Along Right within ten (10) Business Days following delivery of the Tag-Along Notice by delivering a written notice (the "Tag-Along Offer") to the Tag-Along Sellers and the Company in the manner specified herein indicating its desire to exercise its Tag-Along Right and specifying the total number of Capital Shares it desires to Transfer in the Tag-Along Sale (which in no event shall exceed the Tag-Along Sale Percentage of the total number of Capital Shares held by such Tagging Holder). Each Tag Offeree who does not make a Tag-Along Offer in compliance with the requirements set forth in this article 6.8.3 shall be deemed to have waived all of such Tag Offeree's rights with respect to the Tag-Along Sale and the Tag-Along Sellers and each Tagging Holder shall thereafter be free to Transfer their applicable Capital Shares to the Proposed Transferee, for the same form of consideration (and if any Tag-Along Seller is offered a choice as to the form of consideration to be received in the Tag-Along Sale, each Tagging Holder shall be given the same choice), at a price no greater than the price set forth in the Tag-Along Notice and otherwise on terms and conditions which are not more favorable to the Tag-Along Sellers than those terms and conditions set forth in the Tag-Along Notice. Unless otherwise agreed to by a Tagging Holder, the completion of any Transfer of Capital Shares by each applicable Tagging Holder pursuant to this article 6.8 shall take place on the same date as the corresponding Tag-Along Sale, and to the extent any Transfer of Capital Shares by a Tagging Holder is not completed on the same date as the Tag-Along Sale, the Tag-Along Sale shall not be consummated.

6.8.4 Notwithstanding the foregoing, no Tag Offeree shall be entitled to Transfer Capital Shares pursuant to a Tag-Along Right conferred pursuant to this article 6.8 in the event that, notwithstanding delivery of a Tag-Along Notice pursuant to this article 6.8, the Tag-Along Sellers fail to consummate the Tag-Along Sale which gave rise to such Tag-Along Right. The Tag-Along Seller shall, in its sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any proposed Tag-Along Sale and the terms and conditions thereof. No Shareholder nor any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Shareholder or the Company arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any such proposed Tag-Along Sale except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of this article 6.8.

6.8.5 In connection with any such Tag-Along Sale, each Tagging Holder participating in such Tag-Along Sale must agree to make the same representations, warranties, covenants and indemnities as the Tag-Along Seller; provided, that (x) the liability of each Shareholder in any Tag-Along Sale is several and not joint and several and shall not exceed the lesser of (i) such Shareholder's pro rata portion of any such liability, (to the extent related to matters other than Tagging Holder Representations (as defined below)), to be determined in accordance with such Shareholder's portion of the aggregate net proceeds received by all Shareholders in connection with such Tag-Along Sale, and (ii) the net proceeds received by such Shareholder in connection with such Tag-Along Sale; (y) no such Tagging Holder shall be required to make or give any representations or warranties, other than representations or warranties as to its title to the Capital Shares being Transferred by it in the Tag-Along Sale, the absence of any adverse claim with respect to such Capital Shares and its power, authority and legal right to enter into and to consummate the Tag-Along Sale ("Tagging Holder Representations");

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

and (z) no Tagging Holder shall be obligated to enter into any non-competition or other post-closing covenants that restrict its activities in any way. Each Tagging Holder will be responsible for its proportionate share of the costs of the Tag-Along Sale to the extent not paid or reimbursed by the Proposed Transferee.

6.8.6 If the closing of the Tag-Along Sale to the Proposed Transferee (whether or not any Tag Offeree has exercised its Tag-Along Rights under this article 6.8) shall not have been completed within 120 days after the date of the Tag-Along Notice, and on terms and conditions not more favorable to the Tag Offerees and Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, the provisions of this article 6.8 shall again be required to be satisfied with respect to such Capital Shares as if no Tag-Along Notice had been given with respect thereto.

6.8.7 The provisions of this article 6.8 shall apply to any Transfer of equity interests in any Permira Fund to the same extent that such provisions apply to a Transfer of Capital Shares held by such Permira Fund.

6.8.8 The provisions of this article 6.8 shall terminate immediately prior to the consummation of a Qualified IPO.

6.9 Drag-Along Rights.

6.9.1 If the Permira Funds (the "Drag-Along Sellers") propose to Transfer Capital Shares in an arms' length transaction or series of related transactions that would constitute a Change of Control of the Company or the Manager (a "Sale Proposal") to a person who is a not an Affiliate of the Drag-Along Sellers (a "Drag-Along Sale"), then the Drag-Along Sellers may deliver a written notice (a "Drag-Along Notice") with respect to such Sale Proposal at least ten (10) Business Days prior to the anticipated signing date of such Drag-Along Sale to the Company and all other Shareholders requiring all other Shareholders to sell or otherwise Transfer their Capital Shares in the Drag-Along Sale in accordance with the provisions of this article 6.9.

6.9.2 The Drag-Along Notice will include the material terms and conditions of the Drag-Along Sale, including (A) the name and address of the proposed transferee, (B) the proposed amount and form of consideration (including with respect to any non-cash consideration, such other information as is in the Company's or the Permira Fund's reasonable control) and (C) the proposed date of the consummation of the Drag-Along Sale, if known. The Drag-Along Sellers will deliver or cause to be delivered to each other Shareholder copies of all transaction documents relating to the Drag-Along Sale promptly as such documents become available.

6.9.3 Each Shareholder who is not a Drag-Along Seller, upon receipt of a Drag-Along Notice, shall be obligated to sell or otherwise Transfer the same proportion of its Capital Shares as is being Transferred by the Drag-Along Sellers and participate in the Drag-Along Sale contemplated by the Sale Proposal, to vote, if required, its Manager Shares in favor of the Drag-Along Sale at any meeting of Shareholders called to vote on or approve the Drag-Along Sale and/or to consent in writing to the Drag-Along Sale, to waive all dissenters' or appraisal rights, if any, in connection with the Drag-Along Sale, to enter into agreements relating to the Drag-Along Sale, to agree (as to itself) to make to the proposed purchaser the same representations, warranties, covenants, indemnities and agreements as the Drag-Along Sellers agree to make in connection with the Drag-Along Sale, and to take or cause to be taken all other actions as may be reasonably necessary to consummate the Drag-Along Sale; provided, that (x) the liability of each Shareholder in any Drag-Along Sale is several and not joint and several and shall not exceed the lesser of (i) such Shareholder's pro rata portion of any such liability, (to the extent related to matters other than Investor Representations (as defined below)) to be determined in accordance with such Shareholder's portion of the aggregate net proceeds received by all Shareholders in connection with such Drag-Along Sale, and (ii) the net proceeds received by such Shareholder in connection with such Drag-Along Sale; (y) no Shareholder shall be required to make or give any representations or warranties, other than representations and warranties as to its title to the Capital Shares being Transferred by it in the Drag-Along Sale, the absence of any adverse claim with respect to such Capital Shares and its power, authority and legal right to enter into and to consummate the Drag-Along Sale ("Investor Representations"); and (z) no Shareholder shall be obligated to enter into any non-competition or other post-closing covenants that restrict its activities in any way. In any Drag-Along Sale, each of the Shareholders and the Drag-Along Sellers shall receive the same type and amount of consideration (and if any Drag-Along Seller is offered a choice as to the form of consideration to be received in the Drag-Along Sale, each other Shareholder shall be given the same choice), at the same time, on a per Share basis, from such Drag-Along Sale, and each of the Shareholders and the Drag-Along Sellers shall otherwise be treated comparably in connection with such Drag-Along Sale. Each Shareholder will be responsible for its proportionate share of the costs of the Drag-Along Sale that are incurred for the benefit of all Shareholders or the Company generally, but only to the extent such costs are not paid or reimbursed by the proposed transferee.

6.9.4 The Drag-Along Sellers shall, in their sole discretion, decide whether or not to pursue, consummate, postpone or abandon any Drag-Along Sale and the terms and conditions thereof. No Shareholder nor any Affiliate of any such Shareholder shall have any liability to any other Shareholder or the Company arising from, relating to or in connection with the pursuit, consummation, postponement, abandonment or terms and conditions of any Drag-Along Sale except to the extent such Shareholder shall have failed to comply with the provisions of this article 6.9. If at the end of the 150th day after the date of delivery of the Drag-Along Notice (as such period may be extended to obtain any approvals required by applicable law) the Drag-Along Sale has not been consummated, then the Drag-Along Notice shall be null and void, each Shareholder shall be released from such Shareholder's obligations under such Drag-Along Notice and it shall be necessary for a separate Drag-Along Notice to be furnished and the terms of this article 6.9 separately complied with in order to consummate any Drag-Along Sale.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

6.9.5 Notwithstanding the foregoing provisions of this article 6.9, if the Shareholders would receive consideration per Share with a Fair Market Value less than the Issue Price for their Shares in any Drag-Along Sale, the Drag-Along Notice must be executed by holders of a majority of the Shares (including for the avoidance of doubt the Shares held by the Permira Funds).

6.9.6 The provisions of this article 6.9 shall terminate immediately prior to the consummation of a Qualified IPO.

6.10 Right of First Offer

6.10.1 In the event that the Spectrum Funds desire to sell or otherwise Transfer all or any number of their Shares to a non-Affiliate transferee at any time following the third anniversary of the entry into any shareholders' agreement (a "ROFO Sale"), then the Spectrum Funds shall furnish to the Permira Funds and each Other Investor (a "ROFO Holder") (with a copy to the Company), a written notice of the ROFO Sale (the "ROFO Notice"), which ROFO Notice will include:

(a) the number and type of Shares proposed to be sold by the Spectrum Funds (the "ROFO Shares") and the proposed purchase price per ROFO Share in cash (the "ROFO Price"); and

(b) an invitation to each of the ROFO Holders to purchase all or any portion of the ROFO Shares as is equal to the product of (A) the number or amount of any such ROFO Shares and (B) a fraction the numerator of which is the number of Shares owned by such ROFO Holder and the denominator of which is the total number of Shares owned by all ROFO Holders (such fraction, the "ROFO Percentage"), at a price equal to at least the ROFO Price (the "ROFO"); and

(c) closing arrangements and, to the extent such date is determinable, a closing date for any purchase and sale that may be effected by the ROFO Holders pursuant to this article 6.10.

6.10.2 Each ROFO Holder may exercise the ROFO by delivering within ten (10) Business Days following receipt of the ROFO Notice (the "ROFO Acceptance Period") a written notice to the Spectrum Funds indicating its desire to exercise the ROFO and specifying the portion of the ROFO Shares it wishes to acquire (not to exceed its ROFO Percentage of the ROFO Shares) at a price at least equal to the ROFO Price. Each ROFO Holder who does not exercise any portion of such option in accordance with the above requirements (including as to timing) shall be deemed to have waived all of such ROFO Holder's rights with respect to the ROFO. In the event that any ROFO Holder elects to purchase less than its aggregate ROFO Percentage of the ROFO Shares, then the Spectrum Funds shall deliver to each ROFO Holder (other than declining ROFO Holders) a written notice thereof (the "Additional ROFO Notice") not later than three (3) Business Days following expiration of the ROFO Acceptance Period, including the number or amount, as applicable, of ROFO Shares which were declined to be purchased by such declining ROFO Holder(s), and, each other ROFO Holder may elect to purchase such declined ROFO Shares by delivering a written notice to the Spectrum Funds indicating a desire to make such purchase and specifying the portion of the remaining ROFO Shares it wishes to acquire within three (3) Business Days following receipt of the Additional ROFO Notice (the "Additional ROFO Acceptance Period"); provided, that in the event that the number of such declined ROFO Shares that such other ROFO Holders elect to purchase is greater than the aggregate number of declined ROFO Shares, each ROFO Holder electing to purchase such declined ROFO Shares shall be entitled to purchase an amount of declined ROFO Shares proportionate to such ROFO Holder's ROFO Percentage of such declined ROFO Shares relative to the ROFO Percentages of all other ROFO Holders electing to purchase such declined ROFO Shares.

6.10.3 If the ROFO Holders do not exercise the ROFO to acquire all of the ROFO Shares prior to the expiration of the Additional ROFO Acceptance Period, then the Spectrum Funds shall thereafter be free for a period of one-hundred-twenty (120) days to sell or otherwise Transfer the remaining ROFO Shares to a non-Affiliate transferee for not less than the ROFO Price; provided, that if such Transfer of ROFO Shares is not completed within such one-hundred-twenty (120) day period, the provisions of this article 6.10 shall again be required to be satisfied with respect to such ROFO Shares as if no ROFO Notice had been given with respect thereto.

6.10.4 If the ROFO Holders do exercise the ROFO to acquire all of the ROFO Shares prior to the expiration of the ROFO Acceptance Period or, if applicable, the Additional ROFO Acceptance Period, then the closing of the purchase and sale pursuant to the ROFO shall take place at the offices of the Company on the date set forth in the ROFO Notice, or at such other place or on such other date as the applicable parties may agree or such later date as may be necessary to obtain any required regulatory approvals. In connection with such purchase and sale, each party shall execute and deliver all agreements, certificates and other documentation reasonably requested by, and in form and substance reasonably satisfactory to, the other party to effect the purchase of such ROFO Shares hereunder.

6.10.5 The provisions of this article 6.10 shall terminate immediately prior to the consummation of a Qualified IPO or, if earlier, upon the termination of the Transfer restrictions applicable to the Other Investors pursuant to article 6.7.

6.11 Other Transfer Restrictions.

6.11.1 In addition to any other restrictions on Transfer herein contained, each Shareholder agrees that in no event may any Transfer of Shares by any Shareholder be made:

(a) to any person who lacks the legal right, power or capacity to own Shares, as applicable;

(b) for as long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer would, in the opinion of counsel to the Company, be reasonably likely to cause any portion of the assets of the Company to be treated as "plan assets" pursuant to Section 3(42) of the U.S. Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended (or comparable law or regulation);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(c) if such Transfer would be reasonably likely to cause the Company to cease to be classified as a partnership or cease to qualify for any safe harbor resulting in classification as a partnership for U.S. federal or income tax purposes;

(d) if such Transfer requires the registration or other qualification of such Shares pursuant to any applicable securities laws; or

(e) if in the reasonable determination of the Manager, such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained.

For the purpose of this article 6 (and article 5 where applicable):

"Affiliate" means, with respect to any person, another person Controlled directly or indirectly by such first person, Controlling directly or indirectly such first person or directly or indirectly under the same Control as such first Person, and "Affiliated" shall have a meaning correlative to the foregoing.

"Business Day" means a day on which banks are open for business in the State of New York and the countries of Luxembourg and Singapore (which, for avoidance of doubt, shall not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of the foregoing localities).

"Change of Control" means (i) the direct or indirect sale, transfer or conveyance or other disposition (other than by way of merger or consolidation), in one or a series of related transactions, of all or substantially all of the properties and assets of the Group (taken as a whole) to any person(or group of persons acting in concert); (ii) the consummation of any transaction or related series of transactions (including any merger or consolidation) the result of which is that any person (or group of persons acting in concert) becomes beneficial owner of a majority of the economic interest in the Company; or (iii) any event which results in the Permira Funds ceasing to have the ability to elect a majority of the members of the board of directors of the Manager.

"Contract" means any written, oral or other agreement, contract, subcontract, lease, understanding, instrument, note, warranty, insurance policy, benefit plan, memorandum of understanding, or legally binding commitment or undertaking of any nature.

"Control" means with respect to a person(other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50% of the voting securities of such Person, (b) the right to appoint, or cause the appointment of, more than 50% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such person and (c) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and, solely for the purposes of these Articles, a fund advised or managed directly or indirectly by a person shall also be deemed to be Controlled by such person (and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing).

"Effective Time" means 28 December 2012.

"Esta" means Esta Investments Pte Ltd.

"Fair Market Value" means (i) if the consideration is cash or cash equivalents, the amount of such cash and cash equivalents, (ii) if the consideration consists of securities for which there is a public market on such date, the arithmetic mean of the high and low prices of such securities as reported on such date on the composite tape of the principal national securities exchange on which such securities are listed or admitted to trading, and (iii) if there is not a public market for the securities on such date, the value established by an independent valuer appointed by the Manager and approved by holders of a majority of the Shares.

"IPO" means the initial firm commitment underwritten offering (or series of related offerings) of securities of the Company or the IPO Corporation, as the case may be, to the public pursuant to an effective registration statement (or statements) after which there is an active trading market in such securities.

"IPO Corporation" has the meaning ascribed to it in any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

"Issue Price" means the subscription price per each Ordinary Share or Special Share, as applicable, paid by each Shareholder.

"Manager Shares" means the shares of the Manager.

"Other Investor" has the meaning ascribed to it in any Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

"Permira Funds" means Anvilux 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée organized and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172.397 and Anvilux 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée organized and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172.429, as their names or registered office may change from time to time.

"Qualified IPO" means an IPO in which immediately afterward at least 5% of the outstanding shares of common stock of the issuing entity are or have been sold to the public.

"Spectrum Funds" means Spectrum Equity Investors V, L.P. and Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P..

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

"Transfer" or "Transferred" means a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition by a person of a legal or beneficial interest in another person, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, by operation of law or by any disposition of an interest in any parent holding company of such person(but excluding any Transfer of a limited partnership interest in a private equity or similar investment fund (i) in which the value of such fund's investment in the Group represents less than half of the value of such fund's investments in all other persons at such time or (ii) that satisfied or would have satisfied the requirements of clause (i) as of the date hereof and has at least 30 investors at such time), but shall exclude repurchase of Shares by the Company in accordance with the repurchase provisions provided for in these Articles.

Chapter III. - Management

7. Management.

7.1 The Company shall be managed by Ancelux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the 1915 Law (herein referred to as the "Manager"), in its capacity as sole Unlimited Shareholder or Actionnaire Commandité, as its name, registered office or legal form may change from time to time.

7.2 The Manager may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by means of a resolution of Shareholders adopted in the same manner as provided for by the 1915 Law in relation to the amendments of the Articles and article 6.7.8.

7.3 The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

8. Powers of the Manager.

8.1 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful in the interest of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or the Articles to a meeting of Shareholders.

8.2 Certain decisions of the Manager may require prior written consent from a specified majority of the Shareholders other than the Permira Funds, according to any shareholders' agreement that may be entered between the partners from time to time.

9. Representation of the Company.

9.1 The Company will be bound towards third parties by the sole signature or act of the Manager represented by its legal representatives or any delegate appointed in compliance with the articles of incorporation of the Manager. No Limited Shareholder shall represent the Company.

10. Delegation of Powers.

10.1 The Manager may, at any time, appoint agents of the Company for the affairs and management of the Company, provided the Limited Shareholders cannot act on behalf of the Company. The appointed agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Manager.

10.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

11. Liability of the Shareholders.

11.1 The Manager shall be liable with the Company (solidairement responsable) for all liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law.

11.2 The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall only be liable for payment to the Company of the nominal value and the issue premium, if any, paid for each Share they hold (to the extent not already paid).

Chapter IV. - Supervisory Board

12. Supervisory Board.

12.1 The business of the Company and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three members, who need not to be Shareholders (the "Supervisory Board").

12.2 For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the 1915 Law.

12.3 The members of the Supervisory Board (each a "Supervisory Board Member") shall neither participate nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

12.4 The members of the Supervisory Board shall not receive any compensation in connection with their membership on the Supervisory Board but shall be entitled to reimbursement of all expenses in connection with that membership.

13. Election.

13.1 The members of the Supervisory Board will be elected by Shareholders' Resolution for a period not exceeding six years. In case a member of the Supervisory Board is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election. The members of the Supervisory Board are eligible for re-election

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

and they may be removed at any time, with or without cause, by a Shareholders' Resolution. They will remain in office until their successors have been appointed.

13.2 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' Meeting in order to fill these vacancies.

14. Meetings of the Supervisory Board.

14.1 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member. The Supervisory Board shall appoint one of the Supervisory Board Members as Chairman.

14.2 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by email to all members at least five days in advance of the time set for such meeting, except in cases of emergency, in which event the nature of the emergency will be set out in the notice. The notice will indicate the time and the place of the meeting and it will contain the agenda.

14.3 The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorised representative.

14.4 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting. A Supervisory Board Member can act as representative for more than one other Supervisory Board Member at a Supervisory Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Supervisory Board Members are physically present at a Supervisory Board Meeting held in person or participate in person in a Supervisory Board Meeting held under Article 14.5. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

14.5 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented.

14.6 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

14.7 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.

14.8 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

Chapter V. - General Meeting of Shareholders

15. Powers of the General Meeting of Shareholders.

15.1 Any properly constituted meeting of the Shareholders (a "Shareholders' Meeting") shall represent the entire body of Shareholders.

15.2 A Shareholders' Meeting shall deliberate only on the matters which are not reserved to the Manager by the Articles or by the 1915 Law.

16. Annual General Meeting.

16.1 The annual general meeting of the Shareholders (the "AGM") will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the twenty eighth day of June at 5 pm. If that day is a public holiday in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

17. Other General Meeting.

17.1 The Manager may convene other general meetings of the Shareholders ("EGMs").

17.2 Such meetings must be convened if Shareholders representing ten (10) percent of the Company's capital so require.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

18. Convening Notice.

18.1 A Shareholders' Meeting is convened by the Manager by way of a written notice setting out for the agenda of the meeting and sent by registered post at least 8 days prior to the meeting to the address of the Shareholders, as indicated in the register of Shareholders.

18.2 If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' Meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

19. Presence, Representation.

19.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at all Shareholders' Meetings.

19.2 A Shareholder may act at any Shareholders' Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex or email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

20. Vote.

20.1 Each Share entitles the holder thereof to one vote.

20.2 Unless otherwise provided by Luxembourg Law or by the Articles, all resolutions of the Shareholders' Meeting shall be taken by a simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

20.3 No decision of a Shareholders' Meeting shall be validly taken without the affirmative vote of the Manager, including, any change to the Articles other than a change to Article 7.1 or a decision removing the Manager or appointing another manager.

21. Extraordinary General Meeting.

21.1 An EGM convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the share capital are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if any, the wording regarding the amendments to the objects and the form of the Company.

21.2 If the first of the conditions in Article 21.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital represented.

21.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-thirds majority of the votes cast, subject also to the approval of the Manager (except as provided in article 20.3).

21.4 Resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders, subject to any other provisions of the 1915 Law.

22. Minutes.

22.1 The minutes of a Shareholders' Meeting shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

22.2 Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

23. Classes of Shares.

23.1 In accordance with the 1915 Law, where there is more than one class of Shares, and the resolution of the general meeting is such as to change the respective rights thereof, the resolution must fulfill the conditions as to attendance and majority laid down in Article 21 with respect to each class of Shares.

Chapter VI. - Business Year, Distribution of Profits

24. Financial Year.

24.1 The Company's financial year starts on 1 st January and ends on 31 st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 31st December 2013 (all dates inclusive).

24.2 The Manager shall draw up the balance sheet and the profit and loss account of the Company. The Manager will submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the AGM to the Supervisory Board who shall make a report containing comments on such documents.

25. Adoption of Financial Statements.

25.1 The Manager shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn up in accordance with the 1915 Law.

25.2 Those financial statements shall be submitted for adoption to the AGM. The AGM shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements and vote on the discharge of the Manager and the allocation of the results of the Company in accordance with these Articles.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

26. Distribution Entitlements on Shares.

26.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when and as long as the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

26.2 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the following provisions of this article 26.2:

26.2.1 Fixed dividends

The holder(s) of the Unlimited Shares shall receive an annual fixed dividend calculated as a percentage corresponding to 10% of the nominal value of each Unlimited Shares.

The holders of the Special Shares are entitled to the following annual fixed dividends to be paid proportionally between each classes of shares:

- the holders of class A1 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the class A1 shares held by them,

- the holders of class A2 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the class A2 shares held by them,

- the holders of class A3 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class A3 shares held by them,

- the holders of class A4 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class A4 shares held by them,

- the holders of class A5 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class A5 shares held by them,

- the holders of class A6 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class A6 shares held by them,

- the holders of class A7 shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class A7 shares held by them plus the remainder of any dividend distribution. Should any class of shares have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the next outstanding class of shares to be redeemed in the reverse numerical order (e.g. initially class A7 Shares). In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the applicable provisions of the 1915 Law.

26.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Manager is authorized to declare and pay interim dividends to the shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in the preceding provisions of this Article 26 before the end of the financial year and in accordance with the applicable legal provisions.

Chapter VII. - Dissolution

27. Dissolution.

27.1 The Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles and in accordance with Luxembourg Law.

27.2 In the event of the death, legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and relevant provisions of the 1915 Law shall apply.

27.3 Any amount in liquidation shall be distributed between the Shareholders in accordance with the entitlements referred to in articles 5 and 26.

Chapter VIII. - Interpretation and Luxembourg Law

28. In these Articles:

28.1 a reference to:

28.1.1 one gender shall include each gender;

28.1.2 (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

28.1.3 a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, trust, fonds commun de placement, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality); and

28.1.4 a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof;

28.2 general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words; and

28.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

29. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law and Shareholders' agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand three hundred Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

WHEREOF the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huit décembre.

Par-devant le soussigné, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Greeneden Topco S.C.A., une société en commandite par actions luxembourgeoise, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.178 (la «Société») et constituée en vertu d'un acte rédigé par le notaire soussigné, de résidence à Luxembourg en date du 7 décembre 2012, dont les statuts (les «Statuts») n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 27 décembre 2012.

L'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») élit comme président Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme en qualité de secrétaire de séance et l'Assemblée élit comme scrutatrice, Madame Alexia UHL, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert du notaire instrumentant de prendre acte que:

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée par des mandataires (collectivement les «Actionnaires Comparants») et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur la liste de présence à la fin de ce procès-verbal. Cette liste de présence a été signée ne varietur avec les procurations par les actionnaires représentés à l'assemblée par des mandataires, le notaire ainsi que le président, le scrutateur et le secrétaire.

La liste de présence montre que les Actionnaires Comparants détenant toutes les 100 actions de commandité, 3.551.382 actions ordinaires, 3.551.382 actions A1, 3.551.382 actions A2, 3.551.382 actions A3, 3.551.382 actions A4, 3.551.382 actions A5, 3.551.382 actions A6 et 3.551.382 actions A7, représentant la totalité du capital social de la Société sont présents à l'Assemblée ou représentés par des mandataires. Tous les Actionnaires Comparants ont déclaré qu'ils avaient été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée préalablement à celle-ci et qu'ils renonçaient aux formalités de convocation. L'Assemblée est donc valablement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant (les termes avec une majuscule non définis ici ont le sens qui leur est donné dans les Statuts):

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille huit cent quatre-vingt-neuf US Dollars et quarante-quatre centimes (USD 35.889,44) afin de le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-quatre mille cent onze US Dollars et cinquante-six centimes US Dollars (USD 284.111,56) à trois cent vingt mille et un US Dollars (USD 320.001,-), par l'émission de quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions ordinaires non rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A1 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A2 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A3 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A4 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A5 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A6 rachetables et quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A7 rachetables, ayant une valeur nominale d'un centime d'US Dollars (USD 0,01) chacune et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts (les «Nouvelles Actions»), chacune de ces Nouvelles étant payées partiellement par voie d'apport en

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

numéraire et partiellement par voie d'apport en numéraire, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinq US Dollars et quatre-vingt-deux centimes (USD 69.486.505,82).

2. Décision d'insérer une clause de capital autorisé pour un montant de USD 90.000.000,- afin de permettre au Gérant Commandité d'émettre de nouvelles Actions, et autres instruments, et d'augmenter le capital social dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois et d'octroyer au Gérant Commandité le droit d'augmenter le capital social en limitant et supprimant les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants.

Dans le cadre de l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts, reconnaissance et approbation du rapport spécial du Gérant Commandité prévu par l'article 32-3 (5) de la Loi sur l'autorisation des actionnaires devant être donnée au Gérant Commandité pour limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants concernant les futures augmentations du capital social souscrit, dans le cadre de la clause de capital autorisé.

3. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter la conversion de la valeur nominale des actions de la Société, la conversion des actions de commanditaire de la Société, l'augmentation du capital social et l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts.

4. Décision de procéder à une refonte totale des Statuts.

Après délibération, les Actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille huit cent quatre-vingt-neuf US Dollars et quarante-quatre centimes (USD 35.889,44) afin de le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-quatre mille cent onze US Dollars et cinquante-six centimes US Dollars (USD 284.111,56) à trois cent vingt mille et un US Dollars (USD 320.001,-), par l'émission de quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions ordinaires non rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A1 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A2 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A3 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A4 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A5 rachetables, quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A6 rachetables et quatre cent quarante-huit mille six cent dix-huit (448.618) actions A7 rachetables, ayant une valeur nominale d'un centime d'US Dollars (USD 0,01) chacune et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts (les «Nouvelles Actions»), chacune de ces Nouvelles étant payées partiellement par voie d'apport en numéraire et partiellement par voie d'apport en numéraire, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinq US Dollars et quatre-vingt-deux centimes (USD 69.486.505,82).

Souscription et Paiement

- Anvil MIV LLC déclare souscrire à 126.014 actions ordinaires non rachetables, 126.014 actions A1 rachetables, 126.014 actions A2 rachetables, 126.014 actions A3 rachetables, 126.014 actions A4 rachetables, 126.014 actions A5 rachetables, 126.014 actions A6 rachetables et 126.014 actions A7 rachetables, ayant une valeur nominale de USD 0,01 qui ont été entièrement libérées et payées comme suit:

* un montant de USD 5.192.610,70 a été payé par un apport en numéraire (l'«Apport en Numéraire»); et

* un montant de USD 14.338.112,- a été payé par un apport en nature, composé de 448.066 actions détenues par Anvil MIV LLC dans Ancestry.com Inc., une société du Delaware, représentant un apport d'un montant total de USD 14.338.112,- (l'«Apport en Nature 1»).

Le montant total de l'Apport en Numéraire et de l'Apport en Nature 1 est alloué comme suite: USD 10.081,12 au capital social de la Société et USD 19.520.641,58 au compte de prime d'émission de la Société.

- Spectrum Equity Investors V, L.P. déclare souscrire à 321.088 actions ordinaires non rachetables, 321.088 actions A1 rachetables, 321.088 actions A2 rachetables, 321.088 actions A3 rachetables, 321.088 actions A4 rachetables, 321.088 actions A5 rachetables, 321.088 actions A6 rachetables, et 321.088 actions A7 rachetables, ayant une valeur nominale de USD 0,01, qui ont été entièrement payées par un apport en nature, composé de 1.555.156 actions détenues par Spectrum Equity Investors V, L.P. dans Ancestry.com Inc., une société du Delaware, représentant un apport d'un montant total de USD 49.756.711,72 (l'«Apport en Nature 2»).

Le montant total de l'Apport en Nature 2 est alloué comme suit: USD 25.687,04 au capital social de la Société et USD 49.731.024,68 au compte de prime d'émission de la Société.

- Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. déclare souscrire à 1.516 actions ordinaires non rachetables, 1.516 actions A1 rachetables, 1.516 actions A2 rachetables, 1.516 actions A3 rachetables, 1.516 actions A4 rachetables, 1.516 actions A5 rachetables, 1.516 actions A6 rachetables, et 1.516 actions A7 rachetables, ayant une valeur nominale de USD 0,01, qui ont été entièrement payées par un apport en nature, composé de 7.344 actions détenues par Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. dans Ancestry.com Inc., une société du Delaware, représentant un apport d'un montant total de USD 234.960,84,- (l'«Apport en Nature 3»).

Le montant total de l'Apport en Nature 3 est alloué comme suit: USD 121.28 au capital social de la Société et USD 234.839,56 au compte de prime d'émission de la Société.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Numéraire a été présentée au notaire soussigné.

La valeur totale de l'Apport en Nature 1, l'Apport en Nature 2 et l'Apport en Nature 3 a été calculée et évaluée à USD 64.329.784,56 sur base d'un rapport d'un réviseur d'entreprise agréé, FPS Audit S.à r.l., ayant son siège social à L-1026 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en date du 28 décembre 2012, certifiant l'évaluation de l'Apport en Nature 1, l'Apport en Nature 2 et l'Apport en Nature 3 en date du 28 décembre 2012 (le «Rapport d'Évaluation»).

La conclusion dudit rapport est la suivante:

Conclusion

"Based on the verification procedures applied as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the total amount of the contribution in cash plus the contribution in kind amounting to USD 69 522 395.26 (USD 35 889.44 being allocated to the capital increase and USD 69 486 505.82 being allocated to the share premium) does not corresponds at least in number and nominal value of the 448 618 non redeemable ordinary shares, 448 618 redeemable class A1 shares, 448 618 redeemable class A2 shares, 448 618 redeemable class A3 shares, 448 618 redeemable class A4 shares, 448 618 redeemable class A5 shares, 448 618 redeemable class A6 shares, and 448 618 redeemable class A7, each having a nominal value of USD 0,01 shares with a nominal value of USD 0,01 each to be issued together with share premium amounting to USD 69 486 505.82.

At the end of the transaction, the share capital will amount to USD 320 001.00 and will be divided as follows:

- 100 unlimited shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new ordinary shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A1 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A2 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A3 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A4 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A5 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A6 shares with a nominal value of USD 0.01 each.
- 4 000 000 new A7 shares with a nominal value of USD 0.01 each.

This report is produced solely for the purposes of meetings and should not be used for any other purpose without our express written consent. It is intended solely for the capital increase of the Company and Shareholders of the Company and may not be translated, summarised, disclosed, published or transmitted electronically without our prior consent, save to the auditors and lawyers of the Company."

Une copie du Rapport d'Évaluation, après avoir été signé «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Par conséquent, ci-après les Actionnaires, Anvil MIV LLC, Spectrum Equity Investors V, L.P. et Spectrum V Investment Managers' Fund, L.P. seront conjointement dénommés les «Actionnaires» de la Société.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident d'insérer une clause de capital autorisé pour un montant de USD 90.000.000,- afin de permettre au Gérant Commandité d'émettre de nouvelles Actions, et autres instruments, et d'augmenter le capital social dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois et d'octroyer au Gérant Commandité le droit d'augmenter le capital social en limitant et supprimant les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants.

Dans le cadre de l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts, les Actionnaires décident de reconnaître et d'approuver le rapport spécial du Gérant Commandité prévu par l'article 32-3 (5) de la Loi sur l'autorisation des actionnaires devant être donnée au Gérant Commandité pour limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants concernant les futures augmentations du capital social souscrit, dans le cadre de la clause de capital autorisé.

Troisième résolution

Par conséquent et afin de refléter les résolutions mentionnées ci-dessus, les Actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, qui sera désormais rédigé comme indiqué dans la quatrième résolution.

Quatrième résolution

Les Actionnaires décident de procéder à une refonte totale des Statuts de la Société comme suit:

«Chapitre I er . - Forme, Raison sociale, Siège social, Objet, Durée

1. Forme, Raison sociale.

1.1 Le présent document constitue les statuts de Ancelux Topco S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la «Loi Luxembourgeoise»), y

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») et par ses Statuts le cas échéant (les «Statuts»), et le pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires (tel que définit ci-dessous) le cas échéant.

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Gérant Commandité (tel que défini ci-après) est autorisé à changer l'adresse de la Société au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 Le Siège Social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (une «Résolution des Actionnaires») délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se produiraient ou seraient jugés imminents, le siège social de la Société pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Commandité.

3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières ou produits dérivés de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

3.2 La Société peut, le cas échéant, emprunter sous toute forme (et dans tous les cas par voie de placement public ou privé), et retirer, faire, accepter, endosser, signer et procéder à l'émission d'effets de commerce, lettres de change, bons de souscription, d'obligations, de certificats de créance ou tout autre instrument négociable ou non négociable et reconnaissances de dettes.

3.3 D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

3.4 Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet, y compris, sans limitation, l'acceptation d'un mandat de liquidateur en relation avec toute société du groupe auquel appartient la Société.

TOUJOURS A LA CONDITION que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Actions

5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à trois cent vingt mille et un US Dollars (USD 320.001,-) représenté par:

- cent (100) actions de commandité (les «Actions de Commandité»),
- quatre millions (4.000.000) d'actions ordinaires non rachetables (les «Actions Ordinaires»); et
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A1;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A2;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A3;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A4;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A5;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A6;
- quatre millions (4.000.000) d'actions rachetables de catégorie A7;

toutes les actions de catégorie A1 à A7 sont dénommées ci-après comme les «Actions Spéciales», ayant une valeur nominale d'un cent de Dollar Américain (USD 0,01.-) chacune, entièrement libérées.

Les Actions Spéciales et les Actions Ordinaires sont ensuite dénommées les «Actions de Capital».

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5.2 La souscription à, la détention ou la cession des Actions Ordinaires ne peut se réaliser sans souscrire à, détenir ou céder au même moment un nombre proportionnel d' Actions Spéciales (c'est-à-dire le stapling des Actions Ordinaires et des Actions Spéciales sauf dans le cas de rachat et annulation des Actions Spéciales) au même souscripteur ou cessionnaire.

5.3 Le capital social de la Société non-émis mais autorisé est fixé à quatre-vingt-dix millions de Dollars Américain (USD 90.000.000).

5.3.1 Le capital social de la Société non émis mais autorisé peut être augmenté ou réduit par Résolutions des Actionnaires adoptées selon la manière requise pour modifier les Statuts.

5.3.2 Sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant, des dispositions de l'article 5.5.5 et dans les limites du capital autorisé défini dans le présent article, le Gérant Commandité est autorisé et habilité à (i) réaliser toute augmentation du capital social ou des fonds de la Société avec ou sans l'émission de nouvelles Actions de Capital, étant entendu que le Gérant Commandité est autorisé à émettre de telles nouvelles Actions de Capital en une ou plusieurs émissions et que le Gérant Commandité est libre de déterminer la/les catégorie(s) de nouvelles actions concernée(s) par chaque émission et (ii) l'émission d'obligations, de preferred equity certificates, warrants, options ou tous autres instruments convertibles, échangeables ou exerçables en actions et d'émettre des actions suite à la conversion ou l'exercice des instruments susmentionnés, étant entendu que si de tels instruments sont émis dans la période fixée à l'article 5.3.5 ci-dessous, les actions suite à la conversion ou l'exercice de tels instruments peuvent être émises après l'expiration de ladite période, il est entendu que le Gérant Commandité est autorisé à émettre lesdites nouvelles actions en une ou plusieurs fois et que le Gérant Commandité est libre de déterminer la/les nouvelles catégorie(s) d'actions qui seront concernée(s) par chaque émission.

5.3.3 Sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant, les actions et les instruments à émettre conformément aux dispositions de l'article 5.3.2 peuvent être payés par le biais d'apports en numéraire ou en nature par l'incorporation de réserves, de primes d'émission ou de profits non distribués, y compris en faveur de nouveaux actionnaires pour les trois derniers. Les actions à émettre conformément à cet article 5.3 peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, étant entendu que (i) de telles actions ne peuvent être émises à un prix inférieur à leur valeur nominale et (ii) si la contrepartie due à la Société pour ces nouvelles actions émises était supérieure à leur valeur nominale, alors l'excédent devrait être inscrit en tant que prime d'émission à l'égard desdites actions dans les comptes de la Société.

5.3.4 Le Gérant Commandité est spécialement autorisé à émettre lesdites actions et, lorsqu'applicable, les instruments à émettre conformément aux dispositions de cet article 5.3, sans réserver (par annulation ou limitation) le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants pour souscrire à de telles actions tel que décrit à l'article 5.5.5 et aux dispositions applicables de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

5.3.5 L'autorisation expirera au cinquième anniversaire de la date de publication au Mémorial C du procès-verbal d'assemblée générale tenue le 28 décembre 2012 et peut être renouvelée conformément aux dispositions légales applicables, étant entendu que le Gérant Commandité peut procéder à une augmentation de capital ou à une émission des instruments susmentionnés tel qu'à la date de l'assemblée générale ayant adopté cet article c'est-à-dire au 28 décembre 2012.

5.3.6 Le Gérant Commandité est autorisé à déterminer la place et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription et de libération des Actions (mentionnées dans cet article 5.3) et si applicable, la durée, l'amortissement, les autres droits (y compris le remboursement anticipé), les taux d'intérêt, les taux de conversion et d'échange desdits instruments (mentionnés dans cet article 5.3) ainsi que tous les autres termes et conditions de tels instruments, y compris leur souscription, émission et paiement, sous réserve de dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

5.3.7 Le Gérant Commandité et autorisé à effectuer toutes les actions nécessaires pour modifier les articles 5.1 et 5.3 des présents Statuts afin d'acter le changement du capital social émis et du capital social autorisé suivant toute augmentation conformément au présent article. Le Gérant Commandité est habilité à prendre ou autoriser les actions requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la Loi de 1915. De plus, le Gérant Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée les fonctions d'accepter les souscriptions, les conversions ou échanges de recevoir le paiement pour les actions, obligations, preferred equity certificates, warrants, options ou instruments et faire toutes les actions nécessaires pour modifier l'article 5 des présents Statuts afin d'enregistrer le changement du capital social émis et autorisé suivant toute augmentation conformément au présent article.

5.4 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une Résolution des Actionnaires adoptée selon la manière requise pour modification de ces Statuts et les dispositions légales applicables et sous réserve des dispositions des présents Statuts et des dispositions pertinentes de tout Pacte d'Actionnaires qui serait conclu entre les Actionnaires le cas échéant.

5.5 Droit de Préférentiel de Souscription:

Sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant:

5.5.1 Si la Société propose d'émettre de nouvelles Actions de Capital à, ou de conclure tout Contrat en relation avec l'émission de toutes nouvelles Actions de Capital avec, toute Entité, la Société devra délivrer à chaque Actionnaire («Actionnaire Participant») une notification par écrit (l'«Offre Notifiée») d'une telle proposition d'émission au moins vingt (20) Jours Ouvrables avant la date de l'émission proposée (la période comprise entre la date effective de l'Offre Notifiée

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

et celle de ladite proposition d'émission, est appelée «Période de Souscription»). L'Offre Notifiée devra inclure les termes et conditions importantes de l'émission, y compris, dans la mesure où c'est applicable, (i) le montant, la nature et les termes des nouvelles Actions à inclure dans l'émission, (ii) le prix maximum et minimum des nouvelles Actions à inclure dans l'émission, (iii) le nom et l'adresse de l'acheteur proposé et (iv) la date de l'émission proposée, si celle-ci est connue.

5.5.2 Chaque Actionnaire Participant aura l'option, exerçable à tout moment pendant les dix (10) premiers Jours Ouvrables de la Période de Souscription, par délivrance d'une notification écrite irrévocable à la Société et aux mêmes termes et conditions que ceux de l'émission proposée pour de telles nouvelles Actions, d'irrévocablement souscrire à concurrence du nombre ou montant, si applicable, des nouvelles Actions inclus dans l'émission proposée tel que celui-ci soit égal au produit du (A) nombre ou montant de toute nouvelles Actions de Capital supplémentaires à émettre et à (B) une fraction dont le numérateur est le nombre d'Actions de Capital détenues par un tel Actionnaire Participant et le dénominateur est le nombre total d' Actions de Capital détenues par l'ensemble des Actionnaires Participants (une telle fraction est ci-après dénommée le «Pourcentage Préférentiel de Souscription»). Chaque Actionnaire Participant qui n'exerce aucune partie d'une telle option conformément aux conditions susmentionnées devra être considéré comme ayant renoncé à tous les droits de l'Actionnaire Participant relatif à cette émission, mais non ceux relatifs à une émission future. Dans le cas où un Actionnaire Participant choisit d'acheter moins que son Pourcentage Préférentiel de Souscription global de nouvelles Actions de Capital, la Société devra remettre à chaque Actionnaire Participant (autre que les Actionnaires Participants ayant renoncé) notification écrite au plus tard le quinzième (15 ème) Jour Ouvrable de la Période de Souscription, incluant le nombre ou le montant, le cas échéant, de nouvelles Actions de Capital qui ont été refusées d'être achetées par de tel(s) Actionnaire(s) Participant(s) ayant renoncé, et, avant l'expiration de la Période de Souscription, chaque autre Actionnaire Participant pourra souscrire à de telles nouvelles Actions de Capital refusées; sous réserve, que dans le cas où le nombre de ces nouvelles Actions de Capital refusées ainsi souscrites est supérieur au nombre total des nouvelles Actions de Capital refusées, chaque Actionnaire Participant souscrivant à de telles nouvelles Actions de Capital refusées pourra être en droit de souscrire à un montant de nouvelles Actions refusées proportionnel au Pourcentage Préférentiel de Souscription d'un tel Actionnaire Participant sur ces nouvelles Actions refusées relatif au Pourcentage Préférentiel de Souscription global de tous les autres Actionnaires Participants souscrivant à de telles nouvelles Actions de Capital refusées, ou tel que autrement décidé par ces autres Actionnaires Participants.

5.5.3 Si à la fin des 120 jours après la date effective de l'Offre Notifiée, cette période pouvant être prolongée pour obtenir les approbations réglementaires nécessaires, la Société n'a pas réalisé l'émission, chaque Actionnaire Participant devra être libéré de ses obligations d'Actionnaire Participant par engagement écrit, l'Offre Notifiée sera nulle et non avenue, et il sera nécessaire de fournir une notification distincte, et les termes et dispositions du présent article 5.5 devront être distinctement respectés, afin d'exécuter une telle émission.

5.5.4 Chaque Actionnaire Participant prendra ou fera prendre toutes les mesures raisonnables qui pourraient être nécessaires ou souhaitables relativement rapidement afin d'exécuter chaque émission conformément au présent article 5.5. Nonobstant les prescriptions du présent article 5.5, si le Gérant Commandité détermine raisonnablement qu'il ya un besoin important et urgent pour la Société d'émettre de nouvelles Actions qui soient autrement soumises à cet article 5.5 avant d'avoir respecté les dispositions de celui-ci, la Société peut émettre de telles nouvelles Actions de Capital sans avoir à se conformer au préalable aux dispositions du présent article 5.5; à condition, que dans les trente (30) jours après l'émission, la Société offre à chaque Actionnaire Participant la possibilité d'acquérir son Pourcentage Préférentiel de Souscription du nombre total de nouvelles Actions de Capital et autres titres émis aux Actionnaires Participants en vertu de cette disposition en envoyant une notification écrite à l'Actionnaire Participant, laquelle notification doit contenir les renseignements requis en vertu de l'article 5.5.5 (a). Dans le cas d'une offre faite par la Société en vertu du présent article 5.5.4, le calendrier et les modalités d'exercice et d'exécution de cette offre doivent être les mêmes que ceux énoncées dans le présent article 5.5 avec les modifications appropriées afin de refléter la délivrance post-émission de la notification telle que prévue dans le présent article 5.5.4.

5.5.5 Les dispositions du présent article 5.5 ne s'appliqueront pas aux émissions de la Société suivantes:

(a) les émissions faites par la Société à la date des présentes;

(b) les émissions d'autres titres aux dirigeants ou administrateurs de la Société ou d'une Filiale de la Société qui sont émis sur la même base que les titres émis aux Investisseurs;

(c) les émissions faites rapidement après 28 décembre 2012 à Chizen Family Investment Partnership, LP ou ses Filiales, pour une valeur totale n'excédant pas 2.500.000 USD et sur la même base que celles faites aux Actionnaires;

(d) les émissions d'Actions de Commandité au Gérant Commandité;

(e) à l'exercice d'options, de warrants ou autres titres convertibles émis ou accordés en conformité avec le présent article 5.5;

(f) conformément à tout plan d'intéressement des salariés ou de programme de prestations semblables ou accord de la Société ou toute Filiale de la Société approuvé par le Gérant Commandité ou l'organe compétent de cette Filiale de la Société;

(g) à titre de contrepartie à toute Entité qui est l'Affilié d'aucun Actionnaire ou de la Société ou d'une de ses filiales dans toute acquisition, fusion ou opération similaire, directe ou indirecte;

(h) à titre de contrepartie à toute Entité qui est un Affilié d'aucun Actionnaire ou de la Société ou d'une de ses filiales dans une joint-venture ou toute autre opération stratégique;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(i) aux institutions financières, prêteurs commerciaux, courtiers / intermédiaires ou toute autre partie similaire, ou de leurs mandataires respectifs, en liaison avec l'accroissement ou la garantie de l'endettement par la Société, le Gérant Commandité ou toute Filiale de la Société;

(j) dans le cadre d'une IPO;

(k) dans le cadre d'un dividende, d'une distribution ou de toute subdivision ou combinaison de titres effectuée sur une base pro rata à l'égard de tous les détenteurs de la classe affectée de participations; et

(l) à tout titres d'une Filiale de la Société à la Société ou toute autre Filiale de la Société.

5.6 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'une ou plusieurs catégories entières d'Actions Spéciales par le rachat et l'annulation de toutes les Actions Spéciales émises dans de telle(s) catégorie(s) conformément aux dispositions contenues aux articles 5.6 et 5.7 inclus. Dans le cas de rachats et annulations des catégories d'Actions Spéciales, de telles annulations et rachats devront être effectués dans l'ordre numérique inverse (en commençant par la catégorie d'actions A7).

Dans le cas d'une réduction de capital social par le biais d'un rachat et annulation d'une catégorie d'Actions Spéciales, ladite catégorie d'Actions Spéciales donne droit aux détenteurs au Montant Disponible au pro rata de leur détention dans ladite catégorie (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs d'Actions Spéciales des catégories d'Actions Spéciales annulées et rachetées auront droit à un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action Spéciale de la catégorie pertinente détenue par eux et annulée et rachetée.

La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par les Actions Spéciales émises dans la catégorie des Actions Spéciales à racheter et annuler.

5.7 Le «Montant Total d'Annulation» signifie le montant à payer en tant que prix de rachat pour les catégories d'Actions Spéciales, ainsi rachetées et annulées, ce montant étant calculé au moment concerné comme le moindre entre (i) les bénéfices de la Société et (ii) tous les montants disponibles pour distribution, étant entendu que le Gérant Commandité peut décider que le Montant Total d'Annulation est un montant variant entre ces deux seuils. Le Montant Total d'Annulation est un montant déterminé par le Gérant Commandité sur la base des Comptes Intérimaires pertinents et conformément aux dispositions de l'article 25. Le Montant Total d'Annulation pour chaque catégorie pertinente d'Actions Spéciales ne devra jamais être supérieur au Montant Disponible de la catégorie pertinente au moment de l'annulation et du rachat de la catégorie pertinente d'Actions Spéciales. Sur l'annulation et le rachat des Actions Spéciales de la catégorie pertinente des Actions Spéciales, la Valeur d'Annulation Par Action deviendra exigible et payable par la Société.

Pour les besoins de ces Statuts, les mots suivants auront les définitions suivantes:

«Montant Disponible» signifie selon la catégorie pertinente d'Actions Spéciales le montant total des profits nets attribuables à la catégorie des Actions Spéciales (sous réserve des dispositions de l'article 26) (y compris les profits reportés) dans la mesure où les Actionnaires auraient eu droit à une distribution de dividendes en vertu de l'article 26, à un tel moment augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables (y compris pour écarter tous doutes la réserve de prime d'émission) et (ii) selon le cas par le montant de la réduction du capital et de la réserve légale se rapportant à la catégorie d'Actions Spéciales devant être annulée dans la mesure où cela correspond au montant disponible pour distribution conformément à la loi mais réduit de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux exigences légales ou statutaires ou selon l'opinion raisonnable du Gérant Commandité, mises de côté pour couvrir les coûts de fonctionnement de la Société, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (pour écarter tout doute, sans double calcul) pour que:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PR)

Par lequel:

AA = le Montant Disponible;

NP = bénéfices nets attribuable à la catégorie d'Actions Spéciales conformément aux dispositions de l'article 25 (incluant les profits reportés comme déterminés par la catégorie pertinente d'Actions Spéciales conformément aux dispositions de l'article 25);

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves;

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale lié à la Catégorie d'Actions Spéciales devant être annulée, dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi;

L = pertes (pertes reportées incluses);

LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la loi ou des Statuts;

PR = sommes mises de côté pour couvrir les coûts de fonctionnement de la Société selon l'opinion raisonnable du Gérant Commandité.

«Valeur d'Annulation Par Action» désigne le montant d'annulation par Action Spéciale dans la catégorie pertinente devant être payée aux détenteurs de telles actions, calculé conformément au présent article 5.6;

«Comptes Intérimaires» désigne les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires pertinente;

«Date des Comptes Intérimaires» signifie une date fixée à 8 jours minimum avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'Actions Spéciales pertinente.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5.8 Dispositions de Départ

5.8.1 En cas de cessation des fonctions d'un Exécutif, la Société disposera d'un droit de rachat portant sur toutes (mais pas moins que la totalité) les Actions de Capital détenues par le MIV pour le compte de cet Exécutif, autres que toutes Actions Rollover détenues par le Directeur Général de la Société ou le Directeur Financier. Le droit de rachat de la Société peut être exercé par le paiement d'une seule somme forfaitaire en espèces (x) dans les 210 jours suivant le jour de cessation des fonctions ou la dernière date à laquelle l'Exécutif a acquis les Actions du Nouveau Plan, ou (y) si ultérieurement à la date déterminée dans la clause (x), le 10 e jour suivant la détermination de la Juste Valeur de Marché nécessaire à un tel rachat proposé.

Le prix de rachat en ce qui concerne toutes les Actions Rollover sera égal à la Juste Valeur de Marché à compter de la date de cessation des fonctions de l'Exécutif.

Le prix de rachat en ce qui concerne les Actions du Nouveau Plan sera égal à la Juste Valeur de Marché à compter de la date de cessation des fonctions de l'Exécutif, à condition que dans le cas d'un licenciement pour Cause ou d'une démission volontaire par un Exécutif sans Bonne Raison dans les deux ans suivant la Clôture, le prix de rachat soit le moindre entre la Juste Valeur de Marché à la date de cessation des fonctions de l'Exécutif et le prix d'achat initial payé par l'Exécutif pour les titres concernés.

5.8.2 Si le paiement par la Société ou par le MIV dans le cas de l'exercice d'un droit de rachat est interdit par les termes des conventions de crédit de la Société ou de toute filiale, au moment de la nomination de l'Exécutif, (i) la Société devra donner à l'Exécutif une note promettant le paiement au prix de rachat avec taux d'intérêts au moment où le rachat serait autorisé mais au plus tard trois ans après ou (B) l'Exécutif pourra conserver les Actions de Capital jusqu'au moment où le rachat serait permis, auquel cas le prix de rachat de la Société sera basé sur la Juste Valeur de Marché au moment du rachat.

5.8.3 En cas d'exercice par la Société de son droit de rachat, tout Exécutif résidant en Californie devra conclure un accord interdisant l'Exécutif de s'engager directement ou indirectement dans toute activité qui est en concurrence avec le Groupe pour la période de deux années suivant la réalisation d'un tel rachat. Les indemnités de départ seront coextensives avec la période de non-concurrence pour les Bons Sortants.

5.8.4 Dans la mesure où le MIV reçoit les produits de l'exercice par la Société de ces droits de rachat, il les distribuera à l'Exécutif au nom duquel il détient les Actions de Capital aussi rapidement que possible.

Pour les besoins de cet article 5 et article 6 (tel qu'applicable):

«Actions du Nouveau Plan» signifie les Actions de Capital détenues par le MIV au nom d'un Exécutif, ces Actions de Capital ayant été acquises par l'Exécutif aux termes du plan de fond de compensation de la Société établi après la Clôture.

«Actions Rollover» signifie les Actions de Capital détenues par le MIV et qui ne sont pas des Actions du Nouveau Plan.

«Bonne Raison» signifie, (x) dans le cas où l'Exécutif est parti à un contrat de travail avec tout membre du Groupe, le sens donné à un tel terme dans un tel contrat de travail, ou (y) dans le cas où un Exécutif, qui n'est pas parti à un contrat de travail, la survenance de l'un des événements suivants, sans le consentement exprès écrit de l'Exécutif, à moins qu'il n'y soit entièrement remédié par la Société dans les 30 jours suivant la notification écrite par l'Exécutif à la Société à compter de la survenance de l'un des motifs énoncés ci-après: (i) la diminution substantielle du salaire de base ou des possibles primes cibles de l'Exécutif; (ii) la diminution substantielle des fonctions, des pouvoirs ou des responsabilités (autres que temporairement durant une incapacité physique ou mentale ou comme requis par la loi applicable) de l'Exécutif, ou (iii) le déplacement du lieu de travail principal de l'Exécutif qui découle pour l'Exécutif, d'une augmentation du trajet vers son lieu de travail actuel de plus de 50 miles (environ 80 kms). L'Exécutif doit fournir à la Société une notification par écrit détaillant les circonstances alléguées précises qui constituent une Bonne Raison dans les 90 jours suivant la connaissance de la survenance de telles circonstances, et effectivement cesser les fonctions dans les 30 jours suivant l'expiration de la période de 30 jours, décrite ci-dessus, dont la Société dispose pour y remédier.

«Cause» signifie, (x) dans le cas où un Exécutif est partie à un contrat de travail avec tout membre du Groupe, le sens donné à ce terme dans un tel contrat de travail, ou (y) dans le cas où un Exécutif n'est pas engagé dans un contrat de travail, lorsque l'Exécutif s'est engagé dans une des actions suivantes: (A) une faute intentionnelle ou une négligence grave dans l'exercice de l'un de ses devoirs envers le Groupe, qui, s'il est possible d'y remédier, il n'est pas remédiée à la satisfaction raisonnable du Gérant Commandité dans les 30 jours après que l'Exécutif ait reçu notification par écrit du Gérant Commandité d'une telle faute intentionnelle ou négligence grave; (B) l'omission intentionnelle ou le refus d'accomplir des tâches raisonnablement attribuées par le Gérant Commandité, auquel il n'est pas remédié, à la satisfaction raisonnable du Gérant Commandité, dans les 30 jours après que l'Exécutif ait reçu la notification par écrit du Gérant Commandité d'une telle omission ou d'un tel refus; (C) toute mise en accusation pour, la condamnation du, ou plaidoyer coupable ou de nolo contendere, de (1) tout crime (felony) (autres que les infractions de véhicules à moteur qui n'affectent pas substantiellement l'exercice des fonctions de l'Exécutif) ou (2) tout crime (crime) (dans le cas ou non de felony) impliquant une fraude, un vol, un abus de confiance ou des actes similaires, au sens de la loi des Etats-Unis ou de l'un de ses états ou de toute loi similaire étrangère à laquelle l'Exécutif peut être soumis; ou (D) toute omission volontaire de se conformer aux règles écrites, règlements, mesures ou procédures de la Société qui, s'ils ne sont pas respectés, pourrait raisonnablement être envisagé comme ayant un effet néfaste important sur les affaires ou l'état financier du Groupe, qui dans le cas d'un échec est capable d'être remédié, à laquelle il n'est pas remédié, à la satisfaction raisonnable du Gérant Commandité dans les 30 jours après que l'Exécutif ait reçu notification par écrit du Gérant Commandité d'une telle

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

omission. Si le Groupe cesse les fonctions de l'Exécutif pour Cause, le Gérant Commandité doit fournir une notification par écrit à l'Exécutif de ce fait le jour ou avant la cessation de ses fonctions. Cependant, si, dans les 60 jours suivant la cessation de ses fonctions, le Groupe découvre en premier les faits qui auraient établis la «Cause» de cessation des fonctions, et que ces faits n'étaient pas connus par le Groupe au moment de la cessation de fonctions, alors le Gérant Commandité devra fournir une notification par écrit, incluant les faits établissant que la prétendue «Cause» n'était pas connue au moment de la cessation des fonctions, auquel cas ladite cessation de l'Exécutif comme une cause de cessation de fonctions.

«Contrôle» signifie concernant une personne (autre qu'une personne physique) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote de cette personne, (b) le droit de nommer ou procéder à la nomination de, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe directeur similaire) de cette personne et (c) le droit de gérer, ou de diriger la gestion de, sur une base discrétionnaire les actifs de cette personne, et, pour éviter tout doute, un general partner est réputé contrôler un limited partnership et, uniquement aux fins du présent Accord, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une personne également réputée être contrôlée par cette personne (et les termes «Contrôle» et «Contrôlé(e)» ont les significations en corrélation avec ce qui précède).

«Clôture» signifie la clôture des transactions envisagées dans un «Agreement and Plan of Merger», en date du 21 octobre 2012 entre Global Generations International Inc., Global Generations International Inc., et Ancestry.com Inc.

«Comité de Rémunération» signifie le comité de rémunération du conseil de gérance du Gérant Commandité.

«Employeur» signifie, en relation avec un Exécutif, le membre du Groupe qui emploi l'Exécutif.

«Exécutif» signifie chaque membre du Management.

«Filiale» signifie une Personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre Personne.

«Groupe» signifie le Gérant Commandité, la Société et les filiales que la Société détient directement ou indirectement.

«Juste Valeur de Marché» désigne le la Juste Valeur de Marché des Actions de Capital applicables tel que déterminé par le Conseil de Surveillance en exerçant son jugement de bonne foi sans égard à toutes réductions de l'actionnariat minoritaire ou perte supplémentaire de remises de marché, autres que les remises appliquées par le Conseil de Surveillance lors de la détermination de la valeur de l'ensemble de la Société. Dans le cas où le Directeur Général de la Société ou le Directeur Financier conteste la détermination de la Juste Valeur de Marché, alors la Juste Valeur de Marché sera déterminée par un expert indépendant sélectionné par le Gérant Commandité de bonne foi, et qui n'a procédé à aucune expertise ou services similaires pendant les trois années précédentes, et qui est raisonnablement acceptable pour le Directeur Général de la Société ou Directeur Financier, le cas échéant. Les coûts liés à cet expertise seront supportés par la Société.

«Management» signifie l'actuel et le futur senior management et autres employés du Groupe tel que nommé par le Gérant Commandité.

«MIV» signifie Anvil MIV LLC.

«Personne» signifie une personne physique, un partenariat, corporation, société à responsabilité limitée, trust, fond commun de placement, association, joint venture ou autre tout autre entité ou organisation.

5.9 Tout montant de prime d'émission payé en plus de la valeur nominale de toute action sera alloué à/aux réserve(s) de prime, non réservés à une catégorie spécifique d'actions ou aux détenteurs des actions pour lesquelles il a été versé. De telle(s) réserve(s) de prime doit/doivent être librement distribuable(s) par la Société.

5.10 La Société peut sans limitation accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre d'actions en échange de l'apport et peut allouer de telles apports à un ou plusieurs comptes de réserve. Les décisions d'utiliser de tels comptes de réserve sont prises par les Actionnaires ou le Gérant Commandité selon le cas, sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, sans qu'il soit nécessaire, réserver tout montant apporté à l'apporteur.

5.11 Dans les présents Statuts:

5.11.1 Les «Actionnaires» désignent les détenteurs d'Actions au moment concerné;

5.11.2 L'«Actionnaire Commandité» désigne le détenteur des Actions de Commandité au moment concerné; et

5.11.3 Les «Actionnaires Commanditaires» désignent les détenteurs d'Actions Spéciales et d'Actions Ordinaires.

6. Actions.

6.1 Les Actions sont émises sous forme nominative.

6.2 Toutes les Actions seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social. Ce registre contiendra, entre autres, le nom de chaque Actionnaire, son adresse, le nombre et la catégorie des Actions qu'il détient ainsi que le montant libéré pour chaque Action.

6.3 La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées comme le propriétaire de plein droit des Actions.

6.4 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Les Actions sont librement cessibles conformément à la Loi de 1915, les présents Statuts et étant convenu que tout transfert d'Action de Commandité se réalise en conformité avec les articles 5.2 et 6.6.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

6.6 Tout transfert de l'Action de Commandité sera soumis à l'adoption de Résolutions des Actionnaires adoptées selon la manière requise par les Statuts:

6.6.1 approuvant la cession; et

6.6.2 modifiant les Statuts afin de refléter le remplacement en tant que Gérant Commandité du cédant des Actions de Commandité par le cessionnaire.

6.7 Les Restrictions générales à la Cession.

6.7.1 Sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires ayant pu être conclu par les Actionnaires le cas échéant, un Actionnaire (autre que les Fonds Permira) peut Céder ses Actions uniquement de la façon qui suit:

(a) Sous réserve de l'article 6.10, à l'un de ses Affiliés, mais seulement aussi longtemps que cette Entité demeure un Affilié de cet Actionnaire (et à tout moment où cette Filiale n'est plus un Affilié de cet Actionnaire, les Actions Cédées seront réputées être Rétrocédées à l'Actionnaire; étant convenu, que toute Cession de ce type à un Affilié d'un Actionnaire ne pourra être autorisé en vertu des présentes si une telle Cession transférerait directement ou indirectement toute participation économique sous-jacente dans les Actions à un non-Affilié;

(b) Conformément à, et en conformité avec, les dispositions relatives au Droit de Sortie Conjointe et l'Obligation de Sortie Forcée des présents Statuts;

(c) Au cours de la période commençant à la réalisation d'une IPO et se terminant au plus tard du (x) deuxième anniversaire d'une IPO et (y) du quatrième anniversaire de la Date d'Entrée en Vigueur (le plus tard de (x) et (y), la «Date de Fin de Restriction»), sous réserve des présents Statuts et tout Pacte d'Actionnaires qui pourrait être conclu par les Actionnaires le cas échéant: (A) lors d'une offre publique de titres ou (B) lors de ventes conformément à la Rule 144 du US Securities Act de 1933, tel que modifié de temps à autre, et tout successeur, et les lois et règlements de la Securities and Exchange Commission;

(d) Suivant la Date de Fin de Restriction, sous réserve des articles 6.7.3 à 6.7.7 et l'article 6.10, à la suite de toutes Cessions autorisées par les lois applicable en matière de titres;

(e) Sous réserve de ces articles 6.7.3 à 6.7.7 et l'article 6.10, à tout moment après le dixième anniversaire de la Date d'Entrée en Vigueur; ou

(f) Uniquement à l'égard des Fonds Spectrum et conformément à l'article 6.10, à tout moment suivant le troisième anniversaire de la Date d'Entrée en Vigueur.

6.7.2 Si un Actionnaire propose de Céder toutes Actions à un Cessionnaire avant la Date de Fin de Restriction (autre que les cessions qui découlent de, et conformément aux articles 6.8 et 6.9), cet Actionnaire devra fournir une notification par écrit au Gérant Commandité au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la Cession proposée. Cette Notification devra énoncer les principales modalités de la Cession proposée, incluant (A) le nombre d'Actions à Céder, (B) le prix d'achat des Actions à Céder ou la formule par laquelle ce prix doit être déterminé et (C) le nom et l'adresse du cessionnaire éventuel.

6.7.3 Aucune émission d'Actions ne pourra être autorisée et aucun Actionnaire ne sera autorisé à Céder des Actions, dans chacun des cas, sauf si cette émission ou Cession est, en plus de toutes autres exigences énoncées dans les présents Statuts, en conformité avec la Loi Luxembourgeoise.

6.7.4 Chaque Actionnaire ne peut seulement Céder des Actions dans le strict respect de toutes les conditions applicables à tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, et, dans la mesure permise par la Loi Luxembourgeoise, toute prétendue Cession d'Actions par un Actionnaire qui ne se serait pas conformité avec toutes les conditions applicables de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.7.5 Toute Cession d'Actions faite par un Actionnaire conformément à tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant, doit être réalisée grâce à ces documents et instruments qui doivent nécessairement se conformer à la Loi Luxembourgeoise.

6.7.6 Toute Cession d'Actions relatives aux termes de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant devra, dans la mesure applicable à ces Actionnaires et sous réserve des limitations à la propriété énoncées dans tout accord de management qui viendrait à être conclu à propos du Gérant Commandité le cas échéant, être accompagnée d'une Cession proportionnée des Actions du Gérant Commandité détenues par ledit Actionnaire (ou ses Affiliés), le cas échéant, conformément à tout accord de management qui viendrait à être conclu à propos du Gérant Commandité le cas échéant. Toute Cession d'Actions par un Actionnaire qui n'est pas accompagnée d'une Cession d'un nombre proportionnel d'Actions du Gérant Commandité détenues par ledit Actionnaire (ou ses Affiliés), le cas échéant, sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.7.7 Toute Cession d'Actions aux termes de tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant devra, dans tous les cas seulement être réalisée par une Cession proportionnée de chaque autre catégorie d'Actions et toute Cession réalisée par un Actionnaire en violation de ce qui précède sera nulle et non avenue et sans

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

effet, et la Société ne devra reconnaître ou être liée par aucune de ces prétendues Cessions et ne devra donner effet à aucune de ces prétendues Cessions ou autrement refléter aucune Cession dans son registre d'actions.

6.7.8 Sous réserve de l'article 6.6, les Actions de Commandité détenues par le Gérant Commandité ne peuvent seulement être transférées à un tiers agréé par le vote favorable des trois-quarts des Actions détenues par l'ensemble des Actionnaires, étant entendu, que cette majorité devra comprendre le Fonds Permira. Tout Cessionnaire sera automatiquement et simultanément, avec ladite Cession, admis en tant que gérant additionnel ou de substitution.

6.7.9 Aucun Actionnaire ne pourra directement ou indirectement (i) autoriser la Cession d'un intérêt détenu dans cet Actionnaire soit par le biais de Cessions ou émission de capitaux propres, Cessions par opération de la Loi, par fusion ou consolidation de ce détenteur dans une autre entité ou dissolution ou liquidation de cet Actionnaire) ou (ii) essayer d'éviter l'application des dispositions de ces Statuts en émettant, ou autorisant l'émission de tout capital directement ou indirectement ou tout autre intérêt économique dans cet Actionnaire, dans tous les cas d'une façon qui ne respecterait pas les dispositions de cet article 6 si cet Actionnaire a Cédés des Actions directement, à moins que cet Actionnaire a respecté en premier lieu les termes de ces Statuts (mais excluant toute Cession d'intérêt dans un Actionnaire pour lequel la société parente ultime de l'Actionnaire concerné ne change pas).

6.8 Droits de Sortie Conjointe.

6.8.1 Excepté dans le cadre d'une Vente en Sortie Forcée dans laquelle les Vendeurs en Sortie Forcée nécessitent des autres Actionnaires de vendre ou autrement de Céder leurs Actions au cessionnaire proposé conformément à l'article 6.9, aucun des Fonds Permira (les «Vendeurs en Sortie Conjointe») ne pourra vendre ou autrement effectuer une vente ou autre Cession de toutes ou partie du nombre de ses Actions de Capital à un cessionnaire tiers (une «Vente en Sortie Conjointe») à moins que les termes et conditions de cette Cession ne comprennent une offre, aux mêmes termes et conditions, et dans la même proportion, que l'offre par le cessionnaire tiers proposé (le «Cessionnaire Proposé») aux Vendeurs en Sortie Conjointe, à chaque Actionnaire qui n'est pas un Vendeur Sortie Conjointe ou le Cessionnaire Proposé (collectivement, les «Destinataires de Sortie»), d'inclure à la demande de chaque Destinataire de Sortie, dans la vente ou autre Cession au dit Cessionnaire Proposé, un nombre d'Actions de Capital détenues par chaque Destinataire de Sortie, déterminé conformément au présent article 6.8.

6.8.2 Les Vendeurs en Sortie Conjointe devront faire en sorte que l'offre du Cessionnaire Proposé soit présentée par écrit (lequel écrit devra inclure une offre d'acheter ou autrement acquérir des Actions émanant des Destinataires de Sortie tel que requis par le présent article 6.8) et devront envoyer une notification par écrit de l'offre du tiers (la «Notification de Sortie Conjointe») au moins vingt (20) Jours Ouvrables avant l'exécution prévue de cette Vente en Sortie Conjointe pour chacun des Destinataires de Sortie et à la Société de la manière spécifiée dans les présentes, laquelle Notification de Sortie Conjointe devra comprendre:

(a) les modalités et conditions de la Cession proposée, y compris (A) le nom et l'adresse du Cessionnaire Proposé, (B) le montant et la contrepartie proposés, (C) le nombre et le type d'Actions de Capital proposées à la vente et (D) la fraction, exprimée en pourcentage, déterminée en divisant (x) le nombre d'Actions de Capital devant être achetées auprès des Vendeurs en Sortie Conjointe par (y) le nombre total d'Actions détenues par les Vendeurs en Sortie Conjointe (le «Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe»), et

(b) une invitation pour chaque Destinataire de Sortie de faire une offre (le «Droit de Sortie Conjointe», et que les Destinataires de Sortie qui choisissent de faire une telle offre, les «Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe») à inclure dans la Vente en Sortie Conjointe à la Cession d'Actions de Capital Proposée détenues par lesdits Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe (qui en aucun cas ne devra dépasser le Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe du nombre total d'Actions de Capital détenues par ces Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe). Les Vendeurs en Sortie Conjointe délivreront ou feront délivrer, à chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe copie de tous les documents de transaction liés à la Vente en Sortie Conjointe dès que ces documents seront disponibles.

6.8.3 Chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe doit exercer le Droit de Sortie Conjointe dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la délivrance de la Notification de Sortie Conjointe en remettant une notification par écrit (l'«Offre de Sortie Conjointe») aux Vendeurs en Sortie Conjointe et à la Société de la manière spécifiée dans les présentes indiquant son désir d'exercer son Droit de Sortie Conjointe et en spécifiant le nombre total d'Actions de Capital qu'il souhaite Céder à la Vente en Sortie Conjointe (qui, en aucun cas ne devra dépasser le Pourcentage de Vente en Sortie Conjointe du nombre total d'Actions de Capital détenus par ces Détenteurs de Droits de Sortie Conjointe). Chaque Destinataire qui ne fait pas une Offre de Sortie Conjointe en conformité avec les exigences énoncées dans le présent article 6.8.3 sera réputé avoir renoncé à tous les droits du Destinataire concernant la Vente en Sortie Conjointe et les Vendeurs en Sortie Conjointe ainsi que chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe sera ensuite libre de céder leurs Actions applicables au Cessionnaire Proposé, pour la même contrepartie (et si tout Vendeur en Sortie Conjointe se voit offrir un choix quant à la forme de la contrepartie à recevoir dans la Vente en Sortie Conjointe, chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe se verra offrir le même choix), à un prix ne dépassant pas le prix stipulé dans la Notification de Sortie Conjointe et autrement sur les modalités et conditions qui ne sont pas plus favorables aux Vendeurs en Sortie Conjointe à ces termes et conditions énoncés dans la Notification de Sortie Conjointe. Sauf accord contraire par un Détenteur de Droits de Sortie Conjointe, la réalisation de toute Cession d'Actions de Capital par chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe pertinent en vertu de cet article 6.8 aura lieu à la même date que la Vente en Sortie Conjointe correspondante, et dans la mesure où toute Cession d'Actions de Capital par un Détenteur de Droits de Sortie Conjointe

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

n'est pas réalisée à la même date que la Vente en Sortie Conjointe, la Vente en Sortie Conjointe ne devra pas être exécutée.

6.8.4 Nonobstant ce qui précède, aucun Destinataire ne sera en droit de Céder des Actions de Capital en vertu d'un Droit de Sortie Conjointe conféré au titre de cet article 6.8 dans le cas où, nonobstant la délivrance d'une Notification de Sortie Conjointe conformément au présent article 6.8, les Vendeurs en Sortie Conjointe ne parviendraient pas à réaliser la Vente en Sortie Conjointe qui donna lieu à ce Droit de Sortie Conjointe. Le Vendeur en Sortie Conjointe décidera, à sa seule discrétion, de poursuivre ou non, réaliser, de différer ou abandonner tout projet de Vente en Sortie Conjointe et les termes et conditions liés. Aucun Actionnaire ni aucun Affilié de tout Actionnaire n'aura sa responsabilité engagée envers aucun autre Actionnaire ou envers la Société du fait de, relatif à ou en relation avec la poursuite, la réalisation, le report, l'abandon ou les conditions d'une telle proposition de Vente en Sortie Conjointe, sauf dans la mesure où l'Actionnaire aura échoué à se conformer aux dispositions du présent article 6.8.

6.8.5 Dans le cadre d'une telle Vente en Sortie Conjointe, chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe participant à une telle Vente en Sortie Conjointe doivent accepter de faire les mêmes représentations, garanties, engagements et indemnités que le Vendeur en Sortie Conjointe; à condition, que (x) la responsabilité de chaque Actionnaire dans toute Vente en Sortie Conjointe soit proportionnelle, et non solidaire, et ne dépasse pas le moindre de (i) la part de responsabilité au pro rata de l'Actionnaire (dans la mesure où cela concerne des matières autres que les Représentations d'un Détenteur de Droit de Sortie Conjointe (tel que définit ci-dessous), qui sera déterminée conformément avec la part de l'Actionnaire sur le produit net global reçu par tous les Actionnaires dans le cadre de Vente en Sortie Conjointe, et (ii) le produit net reçu par ledit Actionnaire dans le cadre de cette Vente en Sortie Conjointe; (y) aucun Détenteur de Droits de Sortie Conjointe ne devra être tenu de faire ou accorder des représentations ou des garanties, autres que des représentations ou des garanties quant à son droit aux Actions de Capital Cédées par lui au cours de la Vente en Sortie Conjointe, l'absence de toute revendication à l'égard de ces Actions et de son pouvoir, son autorité et son droit légal de conclure et de réaliser la Vente en Sortie Conjointe («Représentations d'un Détenteur de Droit de Sortie Conjointe») et (z) aucun Détenteur de Droits de Sortie Conjointe ne devra être obligé d'entrer dans aucun engagement de non-concurrence ou autres engagements post-clôture qui limiteraient ses activités en aucune façon. Chaque Détenteur de Droits de Sortie Conjointe sera responsable de sa part proportionnelle des coûts de la Vente en Sortie Conjointe dans la mesure de ce qui n'est pas payés ou remboursés par le Cessionnaire Proposé.

6.8.6 Si la conclusion de la Vente en Sortie Conjointe au Cessionnaire Proposé (que les Destinataires aient exercé ou non leurs Droit de Sortie Conjointe en vertu du présent article 6.8) n'est pas réalisée dans les 120 jours après la date de la Notification de Sortie Conjointe, et à des termes et conditions pas plus favorables aux Destinataires et aux Vendeurs en Sortie Conjointe que ceux énoncés dans la Notification de Sortie Conjointe, les dispositions du présent article 6.8 devront à nouveau être respectées concernant ces Actions comme si aucune Notification de Sortie Conjointe n'avait été délivrée.

6.8.7 Les dispositions du présent article 6.8 s'appliqueront à toute Cession de capital dans tout Fonds Permira dans la mesure où ces dispositions s'appliquent également à une Cession d'Actions de Capital détenue par ce Fond Permira.

6.8.8 Les dispositions du présent article 6.8 prennent fin immédiatement avant la réalisation d'une IPO Qualifiée.

6.9 Obligations de Sortie Forcée.

6.9.1 Si le Fonds Permira (les «Vendeurs en Sortie Forcée») proposent de Céder des Actions de Capital dans une opération sans lien de dépendance ou lors d'une série d'opérations liées qui constituerait un Changement de Contrôle de la Société ou du Gérant Commandité (une «Proposition de Vente») à une Entité qui n'est un pas un Affilié des Vendeurs en Sortie Forcée (une «Vente en Sortie Forcée»), alors les Vendeurs en Sortie Forcée peuvent remettre une notification par écrit (une «Notification de Vente en Sortie Forcée») relative à la Proposition de Vente, au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date de signature anticipée de cette Vente en Sortie Forcée, à la Société et tous les autres Actionnaires demandant à tous les autres Actionnaires de vendre ou autrement céder leurs Actions de Capital dans la Vente en Sortie Forcée, conformément aux dispositions du présent article 6.9.

6.9.2 La Notification de Vente en Sortie Forcée inclura les modalités et conditions essentiels de la Vente en Sortie Forcée, y compris (A) le nom et l'adresse du cessionnaire proposé, (B) le montant et la contrepartie proposés (y compris en ce qui concerne toute contrepartie autre qu'en espèces, toute autre information qui relève du contrôle raisonnable de la Société ou du Fond Permira) et (C) la date proposée pour la réalisation de la Vente en Sortie Forcée, si connue. Les Vendeurs en Sortie Forcée délivreront ou feront délivrer, à chaque autre Actionnaire copie de tous les documents de transaction liés à la Vente en Sortie Forcée dès que ces documents seront disponibles.

6.9.3 Chaque Actionnaire qui n'est pas un Vendeur en Sortie Forcée, sur réception d'une Notification de Vente en Sortie Forcée, sera obligé de vendre ou autrement céder la même proportion de ses Actions de Capital telles que cédées par les Vendeurs en Sortie Forcée et de participer à la Vente en Sortie Forcée envisagée par la Proposition de Vente, de voter, si nécessaire, ses Actions de Gérant Commandité en faveur de la Vente en Sortie Forcée à toute assemblée des Actionnaires appelée à se prononcer sur ou approuver la Vente en Sortie Forcée et / ou consentir par écrit à la Vente en Sortie Forcée, de renoncer à tout droit à contestation ou expertise, le cas échéant, en liaison avec la Vente en Sortie Forcée, à conclure des accords relatifs à la Vente en Sortie Forcée, accorder (comme pour soi) au cessionnaire proposé les mêmes représentations, garanties, engagements et indemnités que les Vendeurs en Sortie Forcée conviennent de faire en liaison avec la Vente en Sortie Forcée, et de prendre ou faire prendre toutes les autres actions qui peuvent être

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

raisonnablement nécessaires réaliser la Vente en Sortie Forcée; à condition, que (x) la responsabilité de chaque Actionnaire dans toute Vente en Sortie Forcée soit proportionnelle, et non solidaire, et ne devra pas dépasser le moindre de (i) la part de responsabilité au pro rata de l'Actionnaire (dans la mesure où cela concerne des matières autres que les Représentations des Actionnaires (tel que définit ci-dessous), qui sera déterminée conformément avec la part de l'Actionnaire sur le produit net global reçu par tous les Actionnaires dans le cadre de la Vente en Sortie Forcée, et (ii) le produit net reçu par ledit Actionnaire dans le cadre de cette Vente en Sortie Forcée; (y) aucun Actionnaire ne devra être tenu de faire ou accorder des représentations ou des garanties, autres que des représentations ou des garanties quant à son droit aux Actions de Capital Cédées par lui au cours de la Vente en Sortie Forcée, l'absence de toute revendication à l'égard de ces Actions de Capital et de son pouvoir, son autorité et son droit légal de conclure et de réaliser la Vente en Sortie Forcée («Représentation des Actionnaires»); et (z) aucun Actionnaire ne devra être obligé d'entrer dans aucun engagement de non-concurrence ou autres engagements post-clôture qui limiteraient ses activités en aucune façon. Dans toute Vente en Sortie Forcée, chacun des Actionnaires et des Vendeurs en Sortie Forcée devront recevoir une forme et montant de contrepartie identiques (et si tout Vendeur de Sortie Forcée se voit offrir un choix quant à la forme de la contrepartie à recevoir dans la Vente de Sortie Forcée, chaque autre Actionnaire devra avoir le même choix), en même temps, sur une base par Action, d'une telle Vente en Sortie Forcée, et chacun des Actionnaires et des Vendeurs en Sortie Forcée, devra être traitée de la même manière dans le cadre d'une telle Vente en Sortie Forcée. Chaque Actionnaire sera responsable de sa part proportionnelle de coûts de la Vente en Sortie Forcée engendrés pour le bénéfice de tous les Actionnaires ou la Société généralement, mais seulement dans la mesure où ces coûts ne sont pas payés ou remboursés par le cessionnaire proposé.

6.9.4 Les Vendeurs en Sortie Forcée décideront, à leur seule discrétion, de poursuivre ou non, réaliser, de différer ou abandonner toute Vente en Sortie Forcée et les termes et conditions liés. Aucun Actionnaire ni aucun Affilié de tout Actionnaire n'aura sa responsabilité engagée envers aucun autre Actionnaire ou envers la Société du fait de, relatif à ou en relation avec la poursuite, la réalisation, le report, l'abandon ou les conditions d'une telle proposition de Vente en Sortie Forcée, sauf dans la mesure où l'Actionnaire aura échoué à se conformer aux dispositions du présent article 6.9.

Si à la fin du 150e jour après la date de délivrance de la Notification de Vente en Sortie Forcée (comme cette période peut être prolongée afin d'obtenir les approbations requises par la loi applicable), la Vente en Sortie Forcée n'a pas été réalisée, alors la Notification de Vente en Sortie Forcée sera nulle et non avenue, chaque Actionnaire devra être libéré de ses obligations d'Actionnaire au titre de cette Notification de Vente en Sortie Forcée et il sera nécessaire de fournir une Notification de Vente en Sortie Forcée séparé et que les termes de cet article 6.9 y soient séparément respectés afin de réaliser toute Vente en Sortie Forcée.

6.9.5 Nonobstant les dispositions précédentes de cet article 6.9, si les Actionnaires recevaient une contribution par Action à une Juste Valeur du Marché inférieure au Prix d'Emission de leurs Actions dans toute Vente en Sortie Forcée, la notification de Sortie Forcée doit être exécutée par les détenteurs d'une majorité des Actions (y compris pour éviter tout doute les Actions détenues par les Fonds Permira).

6.9.6 Les dispositions du présent article 6.9 prennent fin immédiatement avant la réalisation d'une IPO Qualifiée.

6.10 Droit de Premier Refus

6.10.1 Dans le cas où les Fonds Spectrum souhaite vendre ou autrement Céder toutes ou partie de leurs Actions à un cessionnaire Non-Affilié à tout moment après le troisième anniversaire de la conclusion de tout Pacte d'Actionnaires (une «Vente DPR»), alors les Fonds Spectrum devront fournir aux Fonds Permira et tout autre Investisseur (un «Détenteur de DPR») (avec une copie à la Société), une notification par écrit de la Vente DPR (la «Notification de DPR»), une telle Notification de DPR comportera:

(a) le nombre et forme des Actions proposées à la vente par les Fonds Spectrum (les «Actions DPR») et le prix d'achat proposé par Action de DPR en espèces (le «Prix DPR»); et

(b) une invitation pour chacun des Détenteurs de DPR à acheter toute ou portion des Actions DPR équivalente au produit du (A) nombre ou quantité de telles Actions DPR et (B) d'une fraction dont le numérateur est le nombre d'Actions détenues par un tel Détenteur de DPR et dont le dénominateur est le nombre total d'Actions détenues par tous les Détenteurs de DPR (une telle fraction est ci-après dénommée le «Pourcentage de DPR»), à un prix au moins égal au Prix DPR (le «DPR»); et

(c) les dispositifs de clôture de la vente et, dans la mesure où une telle date est déterminable, une date de clôture pour tout achat ou vente qui est effectué par les Détenteurs de DPR conformément à l'article 6.10.

6.10.2 Chaque Détenteur de DPR peut exercer le DPR en envoyant dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la délivrance de la Notification de DPR (la «Période d'Acceptation du DPR») une notification écrite aux Fonds Spectrum indiquant son désir d'exercer son DPR et spécifiant la portion des Actions DPR qu'il souhaite acquérir (sans excéder son Pourcentage de DPR des Actions DPR) à un prix au moins égal au prix DPR. Chaque Détenteur de DPR qui n'exerce pas toute portion d'une telle option en conformité avec les exigences susmentionnées (y compris en ce qui concerne le timing) sera réputé avoir renoncé à tous les droits d'un Détenteur de DPR relatifs au DPR. Dans le cas où un Détenteur de DPR décide d'acheter moins d'Actions DPR que son Pourcentage moyen de DPR, les Fonds Spectrum devront alors envoyer à chaque Détenteur de DPR (autre que le Détenteur de DPR ayant décliné l'option) une notification écrite (la «Notification de DPR Additionnelle») au plus tard trois (3) Jours Ouvrables après l'expiration de la Période d'Acceptation du DPR, comprenant le nombre ou le montant, le cas échéant, des Actions DPR ayant été déclinées à l'achat par de tel(s) Détenteur

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(s) de DPR, et, chaque autre Détenteur de DPR pourra décider d'acquérir de telles Actions DPR déclinées, en remettant une notification écrite aux Fonds Spectrum indiquant le souhait d'effectuer un tel achat et spécifiant la portion des Actions DPR restantes qu'il souhaite acquérir dans les trois (3) Jours Ouvrables suivant la réception de la Notification de DPR Additionnelle (la «Période d'Acceptation de DPR Additionnelle»); sous réserve, dans le cas où le nombre de ces Actions DPR déclinées que tels autres Détenteurs de DPR décident d'acheter est supérieur au nombre total d'Actions DPR déclinées, chaque Détenteur de DPR achetant de telles d'Actions DPR déclinées sera en droit d'acheter un montant d'Actions DPR déclinées proportionnel au Pourcentage de DPR d'un tel Détenteur de DPR sur ces Actions DPR déclinées relatif au Pourcentage de DPR global de tous les autres Détenteurs de DPR souscrivant à de telles Actions DPR ayant été déclinées.

6.10.3 Si les Détenteurs de DPR n'exercent pas le DPR pour acquérir toutes les Actions DPR avant l'expiration de la Période de DPR Additionnelle, les Fonds Spectrum seront par la suite libres pour une période de cent vingt (120) Jours de vendre ou autrement de Céder les Actions de DPR restantes à un cessionnaire Non-Affilié pour un prix non moins inférieur que le Prix DPR à condition que, si une telle Cession d'Actions DPR restantes n'est pas réalisée dans une période de cent vingt (120) jours, les disposition de cet article 6.10 devront à nouveau être satisfaites en ce qui concerne de telles Actions DPR comme si aucune Notification de DPR n'avait été donnée à l'égard de ceux la.

6.10.4 Si les Détenteurs de DPR exercent le DPR afin d'acquérir toutes les Actions DPR avant l'expiration de la Période d'Acceptation de DPR, ou, le cas échéant, la Période d'Acceptation de DPR Additionnelle, alors la clôture de l'acquisition et de la vente en application du DPR prendra place aux bureaux de la Société à la date établie dans la Notification de DPR, ou à toute autre place ou autre date dont les parties conviendront ou tout autre date ultérieure nécessaire à l'obtention de toutes autorisations réglementaires requises. En relation avec un tel achat et une telle vente, chaque partie devra exécuter et délivrer tous les accords, certificats et autres documentations raisonnablement requises par, et dans toutes formes et substance raisonnablement requises, l'autre partie afin d'effectuer l'achat des Actions DPR susmentionnées.

6.10.5 Les dispositions du présent article 6.10 prennent fin immédiatement avant la réalisation d'une IPO Qualifiée ou, dans le cas où cela est plus tôt, dès que les restrictions de Cession applicables aux Autres Investisseurs conformément à l'article 6.7 auront pris fin.

6.11 Autres Restrictions à la Cession.

6.11.1 En supplément de toutes autres restrictions à la Cession contenus dans les présentes, chaque Actionnaire accepte qu'en aucun cas une Cession d'Actions par un Actionnaire puisse être faite:

(a) à toute Entité qui ne dispose pas du droit légal, du pouvoir ou de la capacité de détenir des Actions, le cas échéant;

(b) aussi longtemps que la Société est un partnership pour le gouvernement fédéral Américain ou à des fins fiscales, si une telle cession serait, de l'avis du conseil juridique de la Société, raisonnablement susceptible d'entraîner qu'une partie des actifs de la Société soient traités comme des «plan assets»», conformément au Plan Asset Regulations (ou loi ou réglementation comparable);

(c) si une telle Cession serait raisonnablement susceptible de causer à la Société de cesser d'être classée comme un partnership ou cesser d'être qualifié pour toute exonération résultant dans la classification de partnership pour le gouvernement fédéral Américain ou à des fins fiscales;

(d) si une telle Cession nécessite l'enregistrement ou autre qualification de ces Actions conformément aux lois applicables en matière de sûretés; ou

(e) si de l'avis raisonnable du Gérant Commandité, une telle Cession exigerait le consentement préalable de tout organisme de réglementation et un tel consentement préalable n'a pas été obtenu.

Pour les besoins du présent article 6 (et article 5 si nécessaire):

«Actions du Gérant Commandité» désignent les actions du Gérant Commandité

«Affilié» signifie, à l'égard de toute personne, une autre personne Contrôlée directement ou indirectement par cette première personne, Contrôlant directement ou indirectement cette première personne ou directement ou indirectement sous le même contrôle que cette première personne, et «Affilié» aura le sens en corrélation avec ce qui précède.

«Autre Investisseur» a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Actionnaires pouvant être conclu de temps à autre entre les Actionnaires.

«Cession» ou «Cédé(e)» signifie un transfert, vente, cession, nantissement, hypothèque ou autre aliénation par une personne d'une participation légale ou bénéficiaire dans une autre personne, qu'elle soit directe ou indirecte, notamment en vertu de la création d'un titre dérivé, l'octroi d'une option ou d'un autre droit, par application de la loi ou par toute aliénation d'une participation dans une société holding parente de la personne (mais excluant tout transfert d'un limited partnership dans une private equity ou un fonds d'investissement similaire (i) dans lequel la valeur de ces fonds d'investissement dans le Groupe représente moins de la moitié de la valeur des placements dans les fonds de son choix dans toutes les autres personnes à l'époque ou (ii) qui a satisfait ou aurait satisfait aux exigences de l'alinéa (i) à compter de la date des présentes et qui aurait au moins 30 investisseurs au dit moment), mais doit exclure le rachat d'actions par la Société conformément aux dispositions de rachat prévues dans les présents Statuts.

«Changement de Contrôle» désigne (i) la vente directe ou indirecte, le transfert ou la cession ou autre disposition (autre que par voie de fusion ou de consolidation), dans une ou une série de transactions connexes, de toutes ou presque

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

toutes les propriétés et les actifs du Groupe (prise dans leur ensemble) à toute personne (ou groupe de personnes agissant de concert), (ii) la réalisation de toute transaction ou série de transactions liées (y compris toute fusion ou consolidation) dont le résultat est que toute personne (ou groupe de personnes agissant de concert) devient bénéficiaire d'une majorité de la participation économique de la Société, ou (iii) tout événement qui entraîne la cessation pour le Fonds Permira de disposer de la capacité d'élire une majorité des membres du conseil d'administration du Gérant Commandité.

«Contrat» désigne toute accord écrit, oral ou autre, contrat, sous-contrat, location, entente, instrument, note, garantie, assurance, régime de prestations (benefit plan), protocole d'accord (memorandum of understanding), ou engagement juridiquement contraignant ou engagement de quelque nature que ce soit.

«Contrôle» désigne concernant une personne (autre qu'une personne physique) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote de cette personne, (b) le droit de nommer ou procéder à la nomination de, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe directeur similaire) de cette personne et (c) le droit de gérer, ou de diriger la gestion de, sur une base discrétionnaire les actifs de cette personne, et, pour éviter tout doute, un general partner est réputé contrôler un limited partnership et, uniquement, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une personne est également réputé être contrôlé par cette personne (et les termes «Contrôle» et «Contrôlé (e)» ont les significations en corrélation avec ce qui précède).

«Date d'Entrée en Vigueur» signifie le 28 décembre 2012.

«Esta» signifie Esta Investments Pte Ltd.

«Fonds Permira» signifie Anvilux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre du Luxembourg du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 172.397 et Anvilux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce du Luxembourg et des Sociétés sous le numéro B 172.429, comme leur nom ou leur siège social peut changer le cas échéant.

«Fonds Spectrum» signifie Spectrum Equity Investors V, L.P. et Spectrum Investment Managers Fund, L.P.

«IPO» signifie l'offre souscrite à l'engagement initial ferme (ou une série d'offres connexes) de titres de la Société ou la Société IPO, selon le cas peut être, publique en vertu d'une déclaration d'enregistrement effective (ou de déclarations), après quoi il y a un marché d'échange actif sur ces titres.

«IPO Qualifiée» signifie l'IPO pour laquelle immédiatement après au moins 5% des Actions Ordinaire émises de l'entité émettrice ont été vendues au public.

«Jour ouvrable» signifie un jour où les banques sont ouvertes dans l'État de New York, au Luxembourg et à Singapour (qui, pour dissiper tout doute, ne comprennent pas les samedis, dimanches et jours fériés dans aucune de ces localités).

«Juste Valeur de Marché» signifie (i) si la contribution est en espèces ou équivalent, le montant de ces espèces et équivalents, (ii) si la contribution comprends des titres pour lesquels il y a un marché public à cette date, la moyenne arithmétique du prix le plus haut et du prix le plus bas de ces valeurs mobilières tels qu'ils dont fournis par les données boursières des principales places de cotation sur lesquelles ces titres sont cotés ou admis à la négociation, et (iii) si il n'y pas de marché public pour les titres à cette date, la valeur établie pas un évaluateur indépendant nommé par le Gérant Commandité et approuvé par la majorité des Actions.

«Prix de Souscription» signifie le prix de souscription pour chaque Action Ordinaire ou Action Spéciale, le cas échant, payé par chaque Actionnaire.

«Société IPO» a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant.

Chapitre III. - Gérance

7. Gérance.

7.1 La Société sera gérée par Ancelux S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée et régie en vertu de la Loi de 1915 (ci-après désigné le «Gérant Commandité»), en sa qualité d'Actionnaire Commandité, telle que sa dénomination, son siège social ou sa forme juridique peut changer de temps à autre.

7.2 Le Gérant Commandité pourra être demis de ses fonctions uniquement en cas de fraude, négligence grave ou faute intentionnelle par une résolution des Actionnaires adoptées dans la forme requise par la Loi de 1915 pour toute modification des Statuts et les dispositions de l'article 6.7.8. des Statuts.

7.3 Les Actionnaires Commanditaires ne pourront ni participer ni s'immiscer dans la gestion de la Société.

8. Pouvoirs du Gérant Commandite.

8.1 Le Gérant Commandité a le pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile dans l'intérêt de la Société, à l'exception des matières réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires.

8.2 Certaines décisions du Gérant Commandité sont susceptibles de requérir le consentement écrit antérieur d'une majorité spécifiée des Actionnaires autres que les Fonds Permira, conformément à tout Pacte d'Actionnaires qui peut être conclu entre les partenaires à tout moment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

9. Représentation de la Société.

9.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle ou l'acte du Gérant Commandité représenté par ses représentants légaux ou par tout mandataire désigné conformément aux statuts du Gérant Commandité. Aucun Actionnaire Commanditaire ne peut représenter la Société.

10. Délégation de pouvoirs.

10.1 Le Gérant Commandité pourra, à tout moment, nommer des mandataires de la Société pour les opérations et la gestion de celle-ci, étant entendu que les Actionnaires Commanditaires ne peuvent agir au nom de la Société. Les mandataires ainsi nommés auront les pouvoirs et les devoirs qui leur ont été conférés par le Gérant Commandité.

10.2 Le Gérant Commandité déterminera les responsabilités et rémunération (le cas échéant) de ces mandataires, la durée de leur mandat ainsi que toute autre condition de leur mandat.

11. Responsabilité des Actionnaires.

11.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable avec la Société de tous les passifs de la Société dans la mesure requise par la Loi Luxembourgeoise.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre que leur qualité de titulaires de droits d'Actionnaires dans les assemblées générales des Actionnaires et ne seront tenus uniquement du paiement à la Société du pair comptable et de la prime d'émission le cas échéant, payé(s) pour chaque Action qu'ils détiennent (dans la mesure où il(s) demeure(nt) impayé(s)).

Chapitre IV. - Conseil de Surveillance

12. Conseil de Surveillance.

12.1 Les opérations de la Société, et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non (le «Conseil de Surveillance»).

12.2 Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi de 1915.

12.3 Les membres du Conseil de Surveillance (chacun un «Membre du Conseil de Surveillance») ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant Commandité sur les points que le Gérant Commandité déterminera.

12.4 Les membres du Conseil de Surveillance ne recevront aucune compensation pour leurs fonctions au sein du Conseil de Surveillance mais auront droit au remboursement de toutes les dépenses en relation avec ces fonctions.

13. Nomination.

13.1 Les membres du Conseil de Surveillance seront désignés par Résolution des Actionnaires pour une durée maximale de six ans. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera réputé avoir été élu pour une durée de 6 ans à partir de la date de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par Résolution des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

13.2 Dans l'hypothèse où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance deviendrait inférieur à trois, le Gérant Commandité sera tenu de convoquer immédiatement une Assemblée des Actionnaires afin de remédier à cette vacance.

14. Réunions du Conseil de Surveillance.

14.1 Les réunions du Conseil de Surveillance (les «Réunions du Conseil de Surveillance») pourront être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance désignera l'un des Membres du Conseil de Surveillance pour agir en tant que Président.

14.2 Les convocations de toute réunion du Conseil de Surveillance seront délivrées par lettre, télécopie ou email adressés à tous ses membres au moins cinq jours avant la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature de l'urgence sera précisée dans la convocation. La convocation indiquera également la date et l'endroit de la réunion et l'ordre du jour.

14.3 Les Membres du Conseil de Surveillance pourront valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en cause soit par écrit, soit, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

14.4 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (et uniquement) afin qu'il agisse comme son représentant (un «Représentant du Membre du Conseil de Surveillance») lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance pour participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Surveillance. Un Membre du Conseil de Surveillance peut agir en tant que représentant pour plus d'un Membre du Conseil de Surveillance lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance à condition que (sans préjudice de toutes exigences de quorum) au moins deux Membres du Conseil de Surveillance soient présents physiquement lors de la Réunion du Conseil de Surveillance tenue en personne ou participent en personne à la Réunion du Conseil de

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Surveillance tenue en vertu de l'Article 14.5. En cas d'égalité des voix, le Président aura une seconde voix ou une voix prépondérante.

14.5 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et valablement prendre des décisions uniquement si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

14.6 Un Membre du Conseil de Surveillance ou son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance pourront valablement participer aux Réunions du Conseil de Surveillance par vidéo conférence ou moyens de communication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes de prendre part à la réunion afin de communiquer de façon continue les uns avec les autres et de participer effectivement à la réunion. Une personne participant de cette manière sera réputée présente à la réunion et sera comptée dans le quorum et autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires traitées de cette manière par le Conseil de Surveillance, seront, pour les besoins des présents Statuts, réputées valables et effectivement conclues lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit. Une réunion tenue de cette façon est réputée avoir été tenue au Siège Social.

14.7 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou s'agissant de tout Membre du Conseil de Surveillance, son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance) auront le même effet et la même validité que si elles avaient été adoptées lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu signé(s) par ou au nom du ou des Membre(s) du Conseil de Surveillance concernés.

14.8 Les procès-verbaux de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront signés, et des extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés, par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

Chapitre V. - Assemblée Générale des Actionnaires

15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

15.1 Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée (une «Assemblée des Actionnaires») représentera l'ensemble des Actionnaires.

15.2 Une Assemblée des Actionnaires délibérera uniquement sur les points qui ne sont pas réservés au Gérant Commandité en vertu des Statuts ou de la Loi de 1915.

16. Assemblée Générale Annuelle.

16.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires (l'«AGA») se tiendra dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée, le vingt-huitième jour du mois de juin à 15h00 heures. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée sera tenue le premier jour ouvrable suivant.

17. Autre Assemblée Générale.

17.1 Le Gérant Commandité pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires (les «AGEs»).

17.2 De telles assemblées devront être convoquées si des Actionnaires représentant dix (10) pourcent du capital de la Société le requièrent.

18. Convocation.

18.1 L'Assemblée des Actionnaires est convoquée par le Gérant Commandité par voie de lettres recommandées comprenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyées aux Actionnaires à l'adresse telle qu'indiquée dans le registre des Actionnaires, au moins 8 jours avant l'assemblée.

18.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

19. Présence, Représentation.

19.1 Tous les Actionnaires auront le droit d'assister et de prendre la parole lors des Assemblées des Actionnaires.

19.2 Un Actionnaire peut se faire représenter lors de toute Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme, télex ou email une autre personne comme son mandataire, lequel ne doit pas nécessairement être lui-même Actionnaire.

20. Vote.

20.1 Chaque Action donne droit à une voix à son détenteur.

20.2 Sauf dans les cas déterminés par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes, quelle que soit la proportion du capital représentée.

20.3 Aucune décision de l'Assemblée des Actionnaires ne pourra être valablement prise sans le vote positif du Gérant Commandité, en ce y compris une modification des Statuts autre qu'une modification à l'article 7.1 ou une décision révoquant le Gérant Commandité ou nommant un autre gérant commandité.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

21. Assemblée Générale Extraordinaire.

21.1 Une AGE des Actionnaires convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, les modifications apportées à l'objet et à la forme de la Société.

21.2 Si la première des conditions mentionnées à l'article 21.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée sera convoquée, dans la manière prescrite par les Statuts ou par la Loi de 1915. Une telle convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibèrera valablement quelle que soit la proportion du capital social représenté.

21.3 A ces deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, devront être adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées, sous réserve également du consentement écrit du Gérant Commandité (à l'exception de ce qui est prévu à l'article 20.3).

21.4 Les résolutions changeant la nationalité de la Société ou augmentant les engagements des Actionnaires ne pourront être adoptées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et, sous réserve de toute autre disposition de la Loi de 1915.

22. Procès-verbaux.

22.1 Les procès-verbaux des Assemblées des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

22.2 Des copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être signés par le Gérant Commandité pour pouvoir être versés dans des procédures judiciaires ou autrement.

23. Catégories d'Actions.

23.1 Conformément à la Loi de 1915, lorsqu'il existe plus d'une catégorie d'Actions, et qu'une résolution de l'assemblée générale est telle qu'elle peut avoir pour effet de modifier les droits dans ces catégories, la résolution devra alors remplir les conditions liées à la présence et la majorité telles que décrites à l'Article 21 pour chaque catégorie d'Actions.

Chapitre VI. - Exercice social - Distribution des bénéfices

24. Exercice social.

24.1 L'exercice social de la Société débutera le 1 er janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année, étant entendu, qu'en tant que disposition transitoire, le premier exercice social de la Société débute le jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2011 (toutes dates incluses).

24.2 Le Gérant Commandité établit le bilan et le compte de profits et pertes de la Société. Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'AGA, au Conseil de Surveillance, lequel établira un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

25. Approbation des comptes annuels.

25.1 Le Gérant Commandité fournira aux Actionnaires une copie des comptes annuels audités établis conformément à la Loi de 1915.

24.1 Ces comptes annuels seront soumis pour approbation à l'AGA. L'AGA les examinera et, si elle l'estime opportun, les approuvera et votera pour la décharge du Gérant Commandité et l'allocation des résultats de la Société en conformité avec ces Statuts.

26. Droits de distribution sur Actions.

26.1 Du bénéfice annuel net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.2 La décision de distribuer les fonds et la détermination du montant de telle distribution sont prises par les Actionnaires conformément aux dispositions suivantes de cet article 26.2.

26.2.1 Dividendes fixes

Les détenteurs des Actions de Commandité recevront un dividende fixe annuel calculé comme un pourcentage correspondant à 10% de la valeur nominale de chaque Action de Commandité.

Les détenteurs des Actions Spéciales ont droit aux dividendes fixes annuels suivants à payer proportionnellement entre chaque catégorie d'actions:

- Les détenteurs des Actions de catégorie A1 ont le droit de recevoir une distribution de dividendes à d'un montant de zéro virgule dix pourcent (0,10%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A1 détenues par eux:

- Les détenteurs des Actions de catégorie A2 ont le droit de recevoir une distribution de dividendes d'un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A2 détenues par eux;

- Les détenteurs des Actions de catégorie A3 ont le droit de recevoir zéro virgule vingt pourcent (0,20%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A3 détenues par eux;

- Les détenteurs des Actions de catégorie A4 ont le droit de recevoir zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A4 détenues par eux;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Les détenteurs des Actions de catégorie A5 ont le droit de recevoir zéro virgule trente pourcent (0,30%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A5 détenues par eux;

- Les détenteurs des Actions de catégorie A6 ont le droit de recevoir zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A6 détenues par eux;

- Les détenteurs des Actions de catégorie A7 ont le droit de recevoir zéro virgule quarante pourcent (0,40%) de la valeur nominale des Actions de catégorie A7 détenues par eux, ainsi que le reliquat de toute distribution de dividende.

Si toute catégorie d'actions est annulée suivant son rachat, remboursement ou autres au moment de la distribution, le reste de toute distribution de dividendes devra être alloué à la prochaine catégorie d'actions ordinaires à rembourser dans l'ordre numérique inverse (par exemple au début les Actions de catégorie A7).

Dans tous les cas, les dividendes ne peuvent être distribuées et les Actions remboursées que dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi de 1915 et conformément aux dispositions applicables de la Loi de 1915.

26.3 Nonobstant les dispositions précédentes, le Gérant Commandité est autorisé à déclarer et payer des dividendes intérimaires à/aux actionnaire(s) conformément aux dispositions relatives aux distributions énoncées à l'article 26 avant la fin de l'exercice social et conformément aux dispositions légales applicables.

Chapitre VII. - Dissolution

27. Dissolution.

27.1 La Société ne pourra être dissoute uniquement par une décision des Actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité qu'en cas de modification des présents Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

27.2 Dans le cas de la mort, de l'incapacité juridique ou l'incapacité à agir du Gérant Commandité, la Société ne sera pas dissoute et les dispositions pertinentes de la Loi de 1915 s'appliqueront.

27.3 Tout montant de liquidation sera distribué aux Actionnaires en accord avec les droits mentionnés aux articles 5 et 26.

Chapitre VIII. - Interprétation et Loi luxembourgeoise

28. Dans les présents Statuts:

28.1 une référence à:

28.1.1 un genre devra inclure chaque genre;

28.1.2 (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

28.1.3 une «personne» inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, trust, fonds commun de placement, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte); et

28.1.4 une disposition législative ou loi incluent toutes les modifications y afférentes et toutes leurs promulgations (avec ou sans modifications);

28.2 les mots généraux ne devront pas faire l'objet d'une interprétation restrictive du fait qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant une catégorie particulière de lettres, de sujets ou d'affaires, ou par des exemples qui entrent dans la définition des mots généraux;

28.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

29. En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise et le pacte d'Actionnaires qui viendrait à être conclu par les Actionnaires le cas échéant.»

Coûts et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à sept mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant plus la parole l'Assemblée est ajournée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, A. UHL, C. WERSANDT.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 décembre 2012. AC/2012/63443. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Référence de publication: 2013024386/2100.

(130030214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Valad REIM Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.612.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 158.138.

—

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé du 19 février 2013 entre GE REIM S.A.S., associé de la Société et Valad Poland Retail (UK) Limited, une société anonyme ayant son siège social au 40 Berkeley Square, W1J 5AL Londres, Royaume-Uni et immatriculée au registre de commerce du Royaume-Uni sous le numéro 08338749, que les 1.612.500 parts détenues par GE REIM S.A.S. ont été transférées à Valad Poland Retail (UK) Limited.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Valad REIM Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013029516/16.

(130035233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Vakraly S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 35.849.

—

Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2013.

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert SCHMITZ et des sociétés FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES S.A. en tant qu'Administrateurs avec effet au 24 janvier 2013.

Acceptation de la nomination de Monsieur Laurent HEILIGER, domicilié au 6, rue Adolphe, L~ 1116 Luxembourg, et de Mesdames Françoise VIGNE GASTALDO-NIGRA, domiciliée au 3B, Chemin de l'Egalité, CH-1251 Gy et Stéphanie GRISIUS, domiciliée au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg comme nouveaux Administrateurs, avec effet au 24 janvier 2013. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant le bilan 31.12.2012.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric HERREMANS en tant que Commissaire aux Comptes avec effet au 24 janvier 2013.

Acceptation de la nomination de audit.lu, siège social au 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster comme nouveau Commissaire aux Comptes, avec effet au 24 janvier 2013. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant le bilan 31.12.2012.

Le siège social de la société est transféré au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour la société

VAKRALY S.A.

Référence de publication: 2013029520/22.

(130035672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Symantec Software (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.881.

—

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant Madame Rossini Zumwalt comme suit:

- Madame Rossini Zumwalt, 147 Rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Symantec Software (Luxembourg) S.à r.l.
Rossini Zumwalt
Gérant

Référence de publication: 2013029439/14.

(130035326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

VF Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 79.198.

—

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.
VF Investments S.à r.l.
Patrick van Denzen
Gérant A

Référence de publication: 2013029526/14.

(130035574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

WealthCap S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 152.769.

—

Le Bilan au 30 septembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2013029536/12.

(130035614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

WM Limestone (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.345.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2013.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2013029542/14.

(130035010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Belair-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 169.957.

—

Je soussigné Philippe GRANDPIERRE, demeurant 18, rue Raymond Poincaré F-55430 BELLEVILLE SUR MEUSE - FRANCE, déclare avoir démissionné de mes fonctions d'administrateur-délégué en date du 25 Février 2013 ET d'admi-

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

nistrateur en date du 26 février 2013 de la société BELAIR IMMO SA, siège social 257, route d'Esch L-1471 LUXEMBOURG, inscrite au Registre du commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le n° B169957.

Fait à Luxembourg, le 27 février 2013. Signature.

Référence de publication: 2013029583/12.

(130035004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Alpstar Capital Europe GP S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 154.544.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de dissolution simplifiée de la société DMF Partners Holding S.A. du 26 novembre 2012 que les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales de la Société, ont été transférées à DMF Corporation Holdings (CY) Limited, avec effet au 26 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2013. Signature.

Référence de publication: 2013029585/13.

(130035752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Antin Infrastructure Luxembourg VIII, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.511.

—

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date 20 février 2013 de la société Antin Infrastructure Luxembourg VIII S.à r.l. que l'actionnaire unique da pris les décisions sui vantes:

- Acceptation de la démission de M. Stéphane Ifker comme Gérant avec pouvoir de signature A de la société à compter du 20 février 2013.

- Nomination du nouvel Gérant avec pouvoir de signature A à partir du 20 février 2013:

Mme. Angelika Schöchlin, ayant pour adresse professionnelle au 374, rue de Saint-Honoré, F-75001, Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jose Maria Trias
Gérant B

Référence de publication: 2013029586/17.

(130035489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Whisk Group International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 151.443.

—

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2013.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2013029539/12.

(130035805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

J2C Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 109.332.

—

Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la foire, L-1528 LUXEMBOURG, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
LUXEMBOURG, le 27 février 2013. Signature.

Référence de publication: 2013029593/11.

(130035724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Spinta Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 51, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.476.

—

Extrait des résolutions prises par tous les associés le 27 février 2013

Lors de leur réunion du 27 février 2013, tous les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

- acceptation de la démission de la société «EMPoint S.àr.l.», ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 51, Allée Scheffer, RCS B 93821, en tant que gérant unique de la Société avec effet au 27 février 2013;

- nomination de Monsieur Frank BERGMAN, né le 22 avril 1961 à Rotterdam (Pays-Bas), résidant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 51, Allée Scheffer, en tant que gérant de la Société avec effet au 27 février 2013 pour une durée indéterminée;

- nomination de Monsieur John DERCKSEN, né le 12 décember 1962 à Zevenaar (Pays-Bas), résidant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 51, Allée Scheffer, en tant que gérant de la Société avec effet au 27 février 2013 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029472/19.

(130035443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Compagnie Luxembourgeoise de Chaudronnerie et de Tuyauterie, en abrégé CLCT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4169 Esch-sur-Alzette, 1A, rue Aloyse Kayser.

R.C.S. Luxembourg B 60.507.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029716/10.

(130036145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

PC Tools Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.152.

—

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant technique Madame Rossini Zumwalt comme suit:

- Madame Rossini Zumwalt, 147 Rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PC Tools S.à r.l.
Rossini Zumwalt
Gérant technique

Référence de publication: 2013029381/14.

(130035327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Artisanat Toitures Theisen-Lambert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.220.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 22/02/2013.

Référence de publication: 2013029632/10.

(130036570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Advanced Financial Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.735.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES
11, Boulevard Royal
L-2449 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2013029644/13.

(130036254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

AES Principal Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 153.844.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029646/10.

(130036430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Gant International S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 130.003.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029830/10.

(130036700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Ferd Roob S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6238 Breidweiler, 12, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 153.516.

—

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ferd Roob
Le gérant

Référence de publication: 2013029800/11.

(130036602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Lufthansa Cargo AG, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1360 Senningerberg, Luxair Cargo Center.

R.C.S. Luxembourg B 66.357.

—

Extrait de la résolution de Lufthansa Cargo AG du 6 décembre 2012

Il ressort de la décision de la société de droit allemand Lufthansa Cargo AG que Monsieur Eric ROGER, né le 15 septembre 1972 à Champigny-sur-Marne (France), demeurant à F-57710 Aumetz, 14, rue du Fonteux (France), est nommé

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

en tant que Directeur commercial de la succursale luxembourgeoise Lufthansa Cargo AG, en remplacement de Monsieur Hans Robert NIEUWENHUIS, né le 4 septembre 1948 à Kuala Lumpur (Malaisie), et ce avec effet à partir du 6 décembre 2012.

Par cette même décision du 6 décembre 2012 il a été décidé de confier les pouvoirs suivants à Monsieur Eric ROGER:

Agir en tant que Mandataire de la Société au Luxembourg, effectuer la gestion quotidienne; signer, soumettre tous les documents, lettres, etc, au nom de la Société; Négocier et signer des accords relatifs à la location de bureaux et autres entreprises de services que le Mandataire estimera indiqués à passer pour les opérations de l'entreprise, l'embauche ou le licenciement d'employés dans le cadre de la structure organisationnelle approuvée par la Société; conclure des contrats d'achat, de vente, d'échange, de bail, de cession et d'aliénation de biens mobiliers et immobiliers ou de droits de toutes sortes pour le compte de la Société d'un montant qui ne dépasse pas 20.000 euros. Les opérations pour le compte de la Société d'un montant supérieur à 20.000 euros requièrent un consentement écrit de la Société; Ouvrir des comptes bancaires, les mouvementer et signer tous les documents financiers pour le compte de la Société d'un montant ne dépassant pas 20.000 euros; les transactions bancaires au nom de la Société, d'un montant supérieur à 20.000 euros requièrent un consentement écrit de la Société. Représenter la Société devant les cours et tribunaux au Luxembourg, des organismes publics et des organismes privés. Le mandant n'est pas autorisé à conclure un acte juridique au nom de la Société avec lui-même ou à titre de mandataire d'un tiers ou de subdéléguer ses pouvoirs.

Ce mandat entrera en vigueur à la date de sa signature et pourra être retiré à tout moment. En tout état de cause, ce mandat s'éteindra au plus tard le 31 décembre 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.
Pour LUFTHANSA CARGO AG
Me Agathe SEKROUN

Référence de publication: 2013029596/32.

(130035519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

A & AHDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 77.470.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGIF S.A.

Référence de publication: 2013029607/10.

(130036285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

AES Principal Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 153.844.

—

RECTIFICATIF

Cette demande remplace le dépôt initial L130019222 du 31/01/2013

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029647/12.

(130036467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Alior Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.100.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 28 février 2013.

Alior Lux S.à r.l.

Hélène Zaleski

Gérant

Référence de publication: 2013029652/13.

(130036289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Altheys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. Zare - Bâtiment MGM.

R.C.S. Luxembourg B 85.860.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALTHEYS SARL

Référence de publication: 2013029654/10.

(130036709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Apadana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 163.912.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029662/10.

(130036715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

---

veNova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 148.687.

—

Der Jahresabschluss vom 01.06.2011 - 31.05.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029606/10.

(130036372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Actor HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.905.

—

Les comptes annuels au 30 Avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Actor Holdco S.à.r.l

Un Mandataire

Référence de publication: 2013029611/11.

(130036535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

AdB, Almanach de Bruxelles, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 120.115.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2013029612/11.

(130036174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Apostrophe Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 135.152.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour APOSTROPHE FINANCE S.A.
HRT FIDALUX S.A.
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013029664/12.

(130036187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

ATLA s.à.r.l. (Atelier Thill-Lentz, Asselborn), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9940 Asselborn, Maison 179.

R.C.S. Luxembourg B 94.392.

—

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029668/10.

(130036624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

B.E.L.L.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, rue Hannelast.

R.C.S. Luxembourg B 122.858.

—

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO S.A.
Signature

Référence de publication: 2013029675/11.

(130036393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Belrose Properties, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.183.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029681/10.

(130036252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

OSMP Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 167.649.

—

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 février 2013:

- L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Augusto BIZZINI de son mandat d'Administrateur.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- L'Assemblée a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire et de fixer le nombre des administrateurs à trois.

Pour extrait conforme
Signatures

Référence de publication: 2013029599/13.

(130035479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

La Porte du Bengale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 198A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.655.

—

Lors d'une Assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2013, les associés de la société ont décidé

1. De révoquer Monsieur Abul BASHER, né le 27 Août 1952 à Comilla/Bangladesh, demeurant à L-8080 BERTRANGE, 85, route de Longwy; comme gérant technique

2. De nommer Monsieur Abdul HALIM HASAN, né à Anvers, Belgique, le 22 juin 1977, demeurant à L-8010 STRASSEN, 198A, route d'Arlon, comme gérant technique et comme gérant administratif de la Société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 février 2013.

Référence de publication: 2013029594/13.

(130035345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Société Générale de Bâtiment, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 150.682.

—

Le contrat de domiciliation conclu entre d'une part LEXFIELD, Avocat à la Cour, établie et ayant son siège social aux 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, et d'autre part SOCIETE GENERALE DE BATIMENT, société à responsabilité limitée, n° RCS B0150682, ayant fait élection de son siège social aux 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat de sorte que la société SOCIETE GENERALE DE BATIMENT, est à ce jour sans siège social connu.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.02.2013.

Pour extrait conforme
Pour LEXFIELD
Le domiciliataire

Référence de publication: 2013029434/15.

(130035581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Berkeley 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.379.

—

Les comptes annuels au 19 janvier 2013 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.

Référence de publication: 2013029683/11.

(130036167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

PH Bati-Import S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 162.217.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 février 2013 que:

L'assemblée désigne Monsieur MORHAIN Yves, de nationalité française, né le 23 septembre 1951 à Metz (France) demeurant 57935 Kirsch Les Luttange Ferme Sainte Eugénie (57) France en qualité d'administrateur et de délégué à la gestion journalière avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

L'assemblée désigne en qualité d'administrateur Monsieur DAS NEVES FERREIRA Evaristo Joaquim, de nationalité portugaise, né le 30/06/1962 à GONDOMAR (Portugal) demeurant 20 rue du Stade Jos Nos Boum L-3532 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013029600/20.

(130035732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Highvale Power Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.238.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 de Highvale Power Luxembourg Branch ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Référence de publication: 2013029691/11.

(130035647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Beweco EMB Invest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, rue Jos Seyler.

R.C.S. Luxembourg B 96.680.

—

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er mars 2013. Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2013029699/10.

(130036228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Danissa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.463.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANISSA S.A.

Référence de publication: 2013029760/10.

(130036195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Costa Real Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 53.918.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029751/10.

(130036477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck